ANNEXE 1

L'EVOLUTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

L'évolution de la production industrielle à court terme peut être suivie à l'aide de deux sources : l'indice de la production industrielle et les enquêtes de conjoncture. L'indice permet de mesurer le niveau de la production, mais il est sensible à un certain nombre d'aléas qui rendent difficile la détermination d'une tendance sur une courte période. Quant aux enquêtes de conjoncture, qui sont justement destinées à fournir tous les mois des indications de tendance, elles ne permettent d'avoir une idée du niveau de la production que par des moyens indirects.

Tout au long de l'année 1969, ces deux indicateurs conduisaient à des interprétations de l'évolution de la production légèrement différentes : alors que les enquêtes de conjoncture donnaient l'image d'une croissance régulière, à un taux soutenu, l'indice de la production industrielle, même après correction des variations saisonnières, donnait l'impression d'une croissance plus heurtée : plafonnement de mai à septembre, puis nette reprise en octobre et novembre.

Ces deux indications ne sont pas en fait contradictoires. L'évolution de l'indice a eu un caractère assez irrégulier en raison d'aléas dont l'explication est connue.

Certains de ces aléas traduisent une baisse effective de la production pendant un mois : une rentrée de vacances d'été plus tardive qu'à l'accoutumée ainsi que des grèves ont perturbé la production de l'automobile en septembre ; des incidents techniques ont eu lieu dans la chimie en juin et en septembre. La grève de la S.N.C.F. en septembre a également gêné la production dans de nombreuses branches. Tous ces faits sont réels, mais ne traduisent pas pour autant un changement de tendance de la production.

D'autres aléas ont un caractère purement statistique et tiennent à la façon dont est établi l'indice. Pour certaines branches produisant essentiellement des biens d'équipement, les cycles de fabrication sont longs et la notion de production est difficile à saisir. Elle est mesurée par des moyens indirects, comme les livraisons ou les facturations. L'indice de la construction électrique par exemple, est calculé à partir des facturations. Celles-ci sont très irrégulières (on enregistre assez couramment des variations de plus de 5 % d'un mois sur l'autre, et parfois de 10 %).

Pour un certain nombre d'industries mécaniques, comme la construction de machines, l'indice est établi à partir de livraisons trimestrielles. Celles-ci ne mesurent pas exactement la production du trimestre pendant lequel elles sont enregistrées, mais celle des mois antérieurs ; de plus, elles sont susceptibles d'être gonflées indépendamment de l'évolution réelle de la production si des conditions spéciales sont faites lorsque des matériels sont livrés à des moments donnés (cas de l'existence d'une date limite pour bénéficier d'un avoir fiscal, par exemple). En outre, ces livraisons ne sont connues qu'avec un retard de plusieurs mois et font l'objet d'estimations au moment où l'indice provisoire est établi. Depuis le début de 1968, ces estimations se sont généralement trouvées

trop prudentes et l'indice définitif s'est situé nettement au-dessus de l'indice estimé. Cette méthode d'estimation des séries trimestrielles sera abandonnée dans le nouvel indice à base 1962.

Pour le troisième trimestre de 1969, l'estimation des livraisons semble particulièrement faible (elle est inférieure à ce qu'on a constaté pour le second trimestre, qui n'était pas encore connu lorsque cette estimation a été faite) et les facturations de la construction électrique ont nettement diminué sans que cela signifie pour autant une baisse de la production.

Pour toutes ces raisons, on peut penser que le plafonnement momentané de mai à septembre de l'indice ne correspond pas à la tendance de la production qui n'a pas dû cesser d'être croissante sur cette période. En revanche, le niveau atteint par l'indice en octobre-novembre se place mieux sur cette tendance. Il indiquerait une progression au taux de 5 % par an depuis le début de l'année. Ce taux est sans doute légèrement inférieur à la réalité : d'une part parce que les estimations des livraisons de biens d'équipement sont probablement encore un peu faibles pour la fin de l'année, d'autre part parce que l'augmentation de la production de biens d'équipement, très forte d'après les enquêtes de conjoncture, ne se traduit qu'avec un certain retard dans les livraisons, qui servent à établir l'indice.

Le taux d'augmentation de la production est donc probablement voisin de 6 %, ou légèrement supérieur. Ce n'est qu'un taux global. Une analyse de l'évolution des différentes branches qui constituent l'indice peut conduire à des conclusions intéressantes, mais elle fait mal ressortir un phénomène essentiel : l'évolution de la production est très différente suivant la destination des biens produits.

L'analyse de ces évolutions peut se faire à partir de regroupements appropriés des branches et sous-branches qui constituent l'indice global. On obtient ainsi un assez bon indice des industries produisant des biens de consommation et un indice des branches produisant des biens intermédiaires qui, bien que plus irrégulier, reste cependant utilisable.

Quant à l'indice des biens d'équipement qu'on peut calculer de la même façon, en raison des défauts présentés par certaines des séries qui le composent (fluctuations importantes de l'indice de la construction électrique d'équipement, décalage entre production et livraison pour les biens dont la fabrication est longue, parties estimées et non mesurées pour les derniers mois), il donne une image imparfaite des tendances à court terme de la production.

On peut également utiliser les résultats des enquêtes de conjoncture. Ceux-ci se présentent sous une forme qualitative, mais il est possible à l'aide d'ajustements économétriques d'en tirer une estimation de la production sous forme d'indice, *(1)* en distinguant biens de consommation,

---

(1) On pourra consulter à ce sujet l'article de Claude ***MALHOMME*** *"L'enquête mensuelle de conjoncture auprès des industriels" dans le n° 7 d'Economie et Statistique.*

biens d'équipement, biens intermédiaires. Bien qu'ils n'aient pas rigoureusement le même champ, ces indicateurs donnent une image de la production à peu près semblable à celle que donnent les regroupements correspondants des séries de l'indice - tout au moins pour les biens de consommation et les biens intermédiaires. Ils présentent sur ces derniers l'avantage d'être beaucoup plus réguliers et beaucoup plus lisibles, les industriels éliminant de leurs réponses les aléas de leur production. Remarquons que cette présentation sous forme d'indice ne doit pas faire illusion : il ne s'agit pas d'une mesure de la production, mais d'une présentation commode des résultats qualitatifs tirés des enquêtes. Elle a simplement l'avantage d'être relativement précise et plus facilement compréhensible et interprétable que les résultats qualitatifs eux-mêmes.

Les tendances récentes qui se dégagent de la lecture des graphiques 2, 3 et 4 sont très nettement différentes suivant la destination.

Pour les biens de consommation, la croissance s'est fortement ralentie à partir de la fin de 1968. Depuis le milieu de l'année elle semble avoir à peu près complètement cessé. Le dégarnissement progressif des carnets de commandes qu'on observe dans ces industries, la lente reconstitution des stocks, qui a commencé dès la fin du premier trimestre, montrent que la production est depuis quelque temps légèrement supérieure à la demande reçue par ces industries.

On comprend dans ces conditions que les fortes tensions de l'appareil productif, qui s'étaient développées depuis juillet 1968 jusqu'à devenir particulièrement fortes en juin dernier, ne se soient pas développées depuis dans ce secteur. Des signes de détente sont même apparus dans le textile, l'habillement et le cuir-chaussure. Certes, cette détente est encore très limitée, mais en raison de l'évolution probable de la production et de l'apparition de nouvelles capacités de production, elle devrait maintenant s'accentuer. On peut rappeler qu'en 1964, après le lancement du plan de stabilisation, c'est dans ces mêmes branches que les premiers signes de détente étaient apparus et, qu'après quelques mois, la détente s'était progressivement étendue au reste de l'industrie.

Pour les industries de base ou produisant des biens intermédiaires, la croissance semble avoir marqué une pause au milieu de l'année. Cette pause est sans doute imputable aux limitations imposées par les capacités de production. Dans la production des métaux et la chimie par exemple, les industriels utilisaient leurs capacités au maximum. Dans le même temps, on notait un accroissement des difficultés d'approvisionnement, particulièrement pour les produits sidérurgiques, qui, insignifiantes il y a deux ou trois ans, étaient éprouvées en novembre pour 43 % des achats des entreprises. Parallèlement le nombre d'entreprises empêchées de produire davantage faute d'approvisionnements continuait à croître et atteignait 13 %, chiffre jamais atteint, ni même approché, depuis plus de 10 ans. Depuis la rentrée, en raison sans doute de l'apparition de nouvelles capacités, la production a repris sa croissance ; mais en revanche les entreprises étaient toujours aussi nombreuses à ne pas pouvoir produire davantage, et la croissance de la production devrait rester limitée dans l'immédiat par celle des capacités.

Pour les biens d'équipement enfin, la croissance de la production a été très vive tout au long de 1969. Sauf chez les constructeurs de matériel

de transport, les entreprises sont en effet de plus en plus nombreuses à ne pas pouvoir produire davantage et la poursuite de la croissance est conditionnée d'une part par l'installation de nouveaux équipements, d'autre part par l'embauche d'un personnel nombreux, les entreprises trouvant leurs effectifs actuels particulièrement insuffisants.

L'importance non seulement persistante, mais parfois croissante de ces tensions, peut surprendre quand on pense à l'important effort d'investissement des entreprises industrielles, dont il est fait état par ailleurs. Il faut se rappeler qu'il existe un délai nécessaire entre la commande et l'installation effective d'un équipement nouveau dans une entreprise. Trois enquêtes, effectuées en 1964, 1966 et 1969 par l'I.N.S.E.E. auprès de l'échantillon des industriels habituellement interrogés sur leurs investissements, ont permis d'avoir une idée assez précise de la répartition des livraisons qui suit des commandes passées à un moment donné.

En supposant que ces délais restent constants dans le temps, ce qui semble assez largement justifié par les résultats concordants obtenus dans trois enquêtes différentes effectuées sur 5 ans, on peut à partir du calendrier des commandes, obtenir un calendrier des livraisons.

Un tel travail ne saurait être considéré comme ayant une valeur statistique. D'une part parce que l'évolution des commandes, obtenue à partir des réponses qualitatives fournies par les industriels n'est pas d'une précision parfaite ; d'autre part parce que des raisons fiscales - la possibilité de bénéficier de l'avoir fiscal notamment - peut amener des déplacements de livraisons assez forts d'un trimestre sur l'autre, l'achèvement de certains matériels étant accéléré aux dépens d'autres pour lesquels un trimestre d'écart ne présente pas le même intérêt. Ce calcul permet simplement, sans donner une répartition exacte des livraisons, de mettre en évidence le décalage existant nécessairement entre la forte progression des commandes, commencée dès la fin de 1968, et celle des livraisons. On voit ainsi sur le graphique 5 que ce n'est guère qu'à partir de la fin de 1969 que les livraisons sont vraiment devenues importantes, et que c'est surtout en 1970 que l'effet de ces fortes commandes se fera sentir dans les entreprises et contribuera nettement au relâchement des tensions mentionnées plus haut.

Encore ne faut-il pas s'exagérer l'importance des accroissements de capacité à attendre. D'après les études récemment faites à l'I.N.S.E.E., en régime de croissance normale, les livraisons de biens d'équipement à l'industrie représentent chaque année environ 10 % du capital matériel en place. Compte tenu du fait que le matériel nouveau est plus productif que l'ancien, ces livraisons permettent non seulement de remplacer le matériel hors d'usage, mais aussi d'accroître les capacités de production de 6 à 7 %. Augmenter les livraisons de 20 % d'une année à l'autre, ce qui est considérable, représente la mise en place d'un nouveau matériel représentant 12 % de l'ancien au lieu de 10. L'augmentation des capacités de production que l'on peut en attendre pourrait donc être de l'ordre de 9 % en 1970 au lieu des 6 à 7 % habituels. Un accroissement important des capacités de production ne peut être la conséquence que d'un effort d'investissement prolongé.

GRAPHIQUE N° 2

PRODUCTION DE BIENS DE CONSOMMATION

..... Indice de la production industrielle

—— Estimation à partir des enquêtes de conjoncture

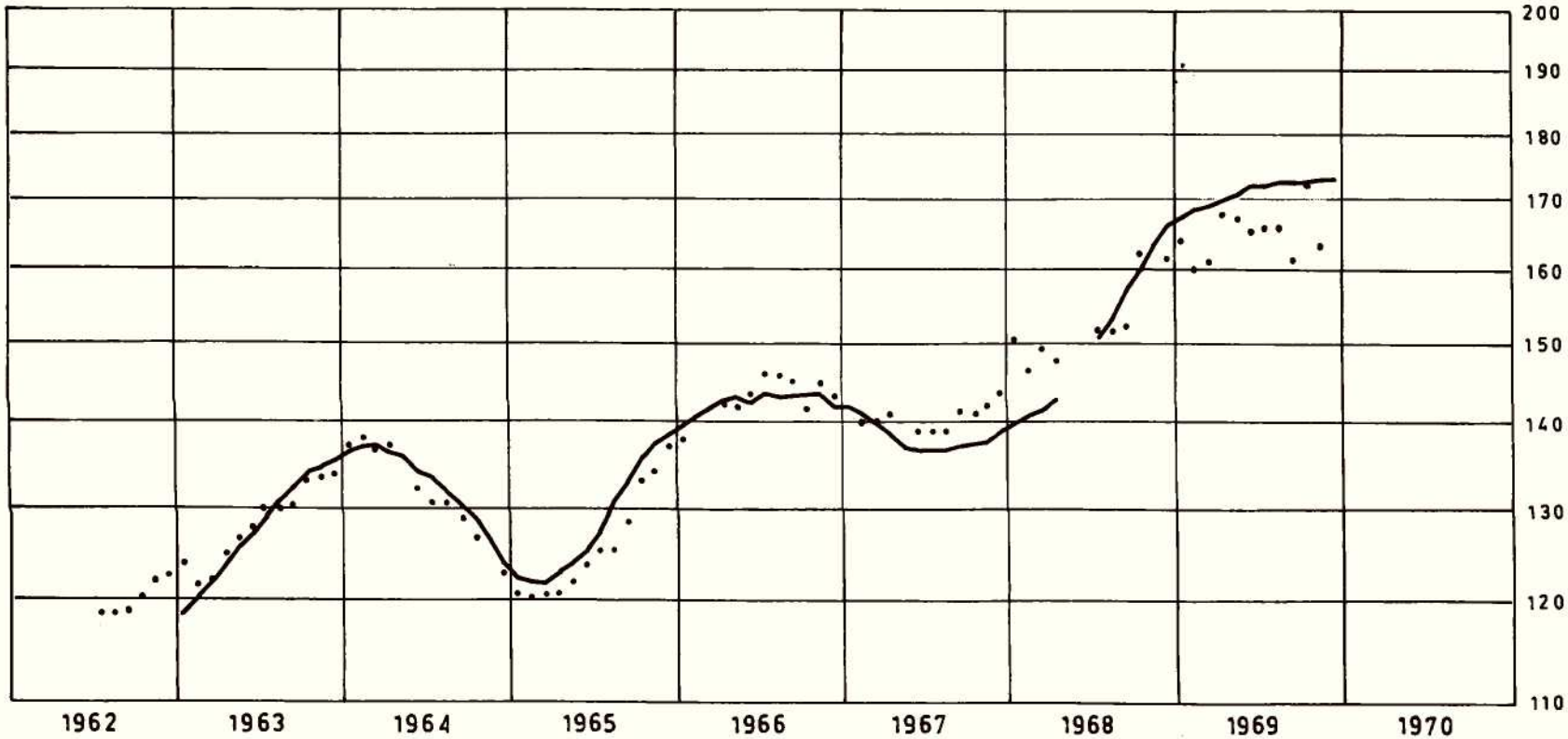

GRAPHIQUE N° 3

PRODUCTION DE BIENS INTERMEDIAIRES

..... Indice de la production industrielle

——— Estimation à partir des enquêtes de conjoncture

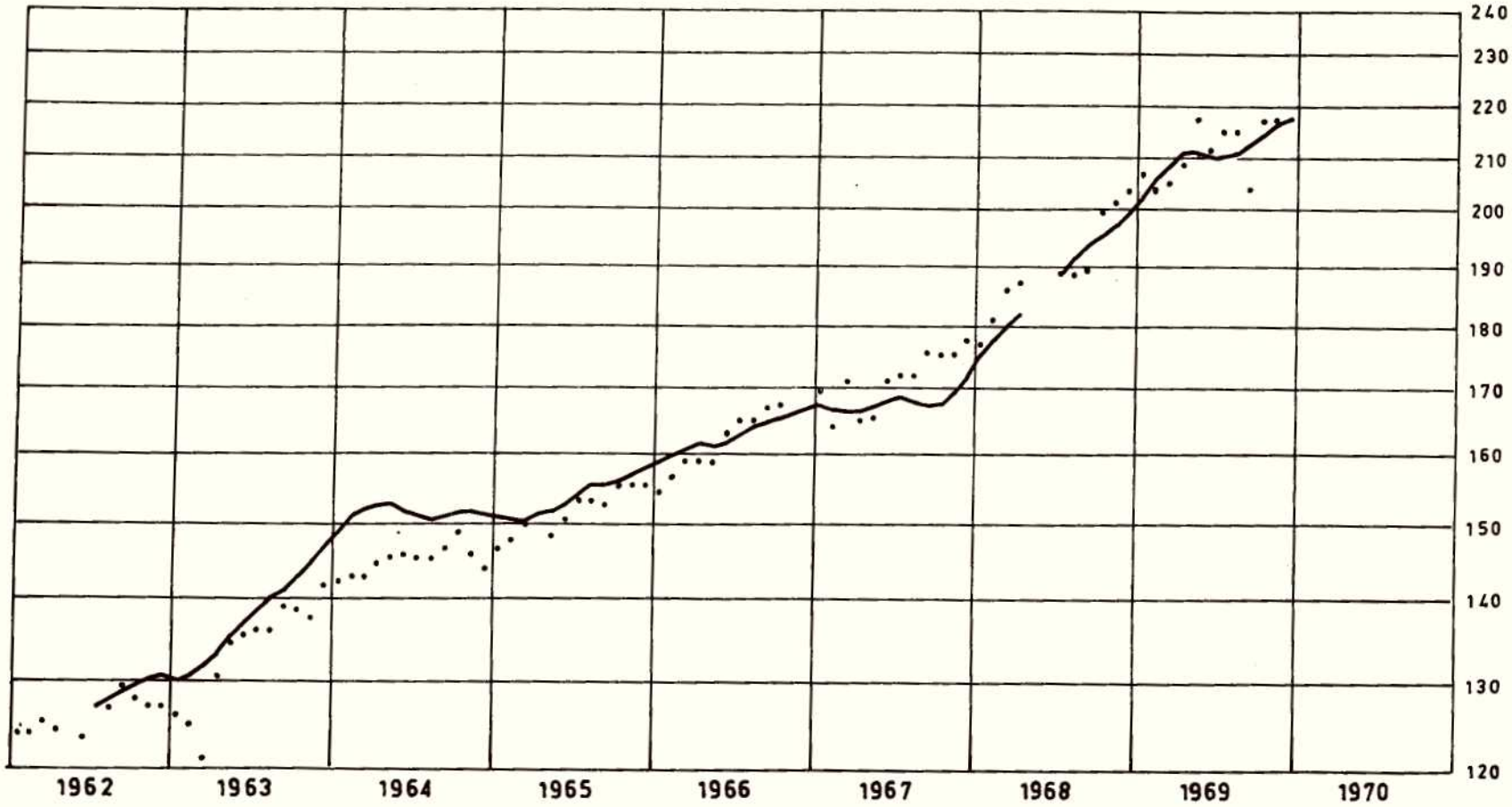

GRAPHIQUE N° 4

PRODUCTION DE BIENS D'EQUIPEMENT

Estimation à partir des enquêtes de conjoncture

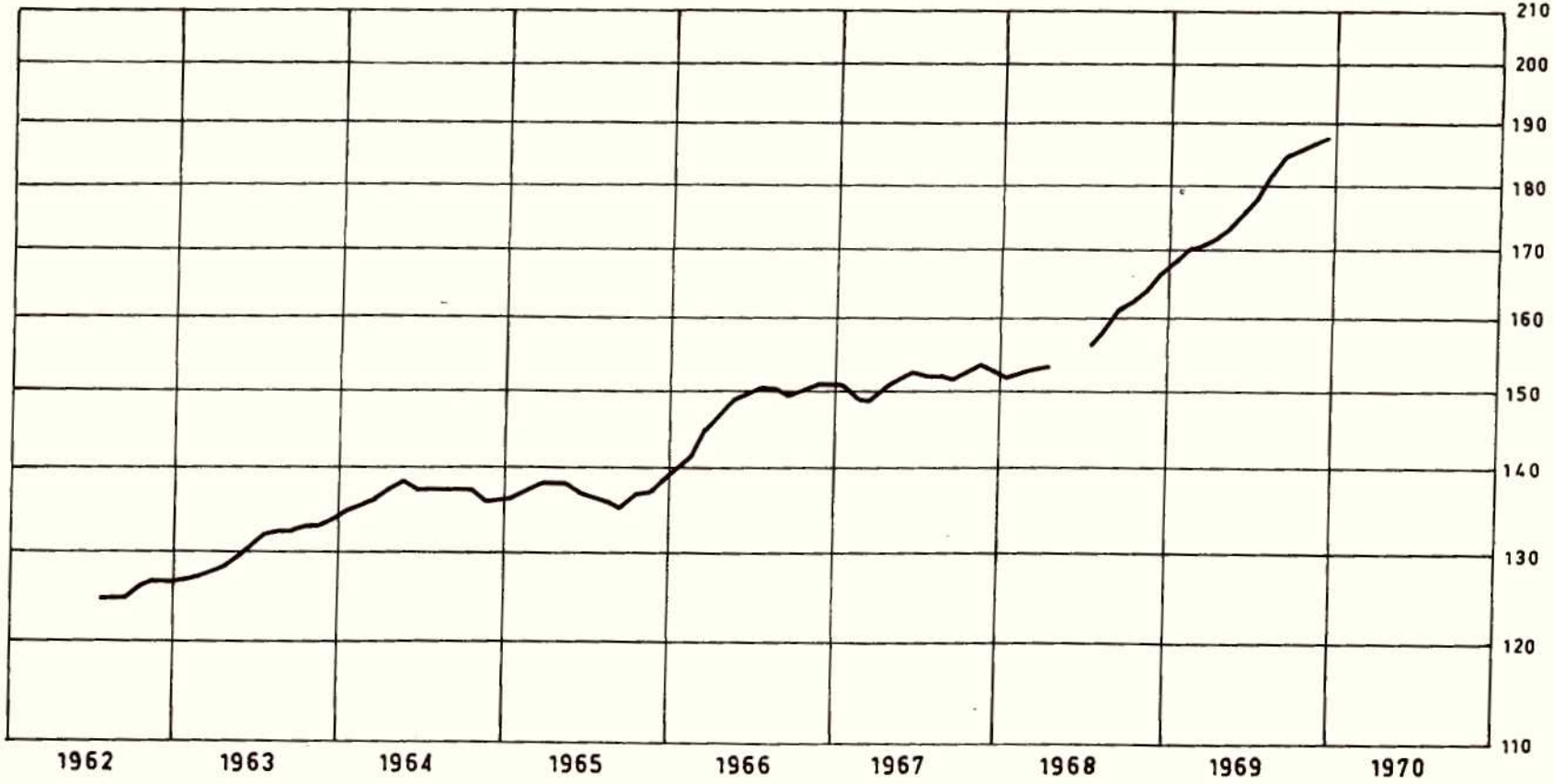

GRAPHIQUE N° 5

CALENDRIER DES COMMANDES ET DES LIVRAISONS DE BIENS D'EQUIPEMENT DANS L'INDUSTRIE PRIVEE

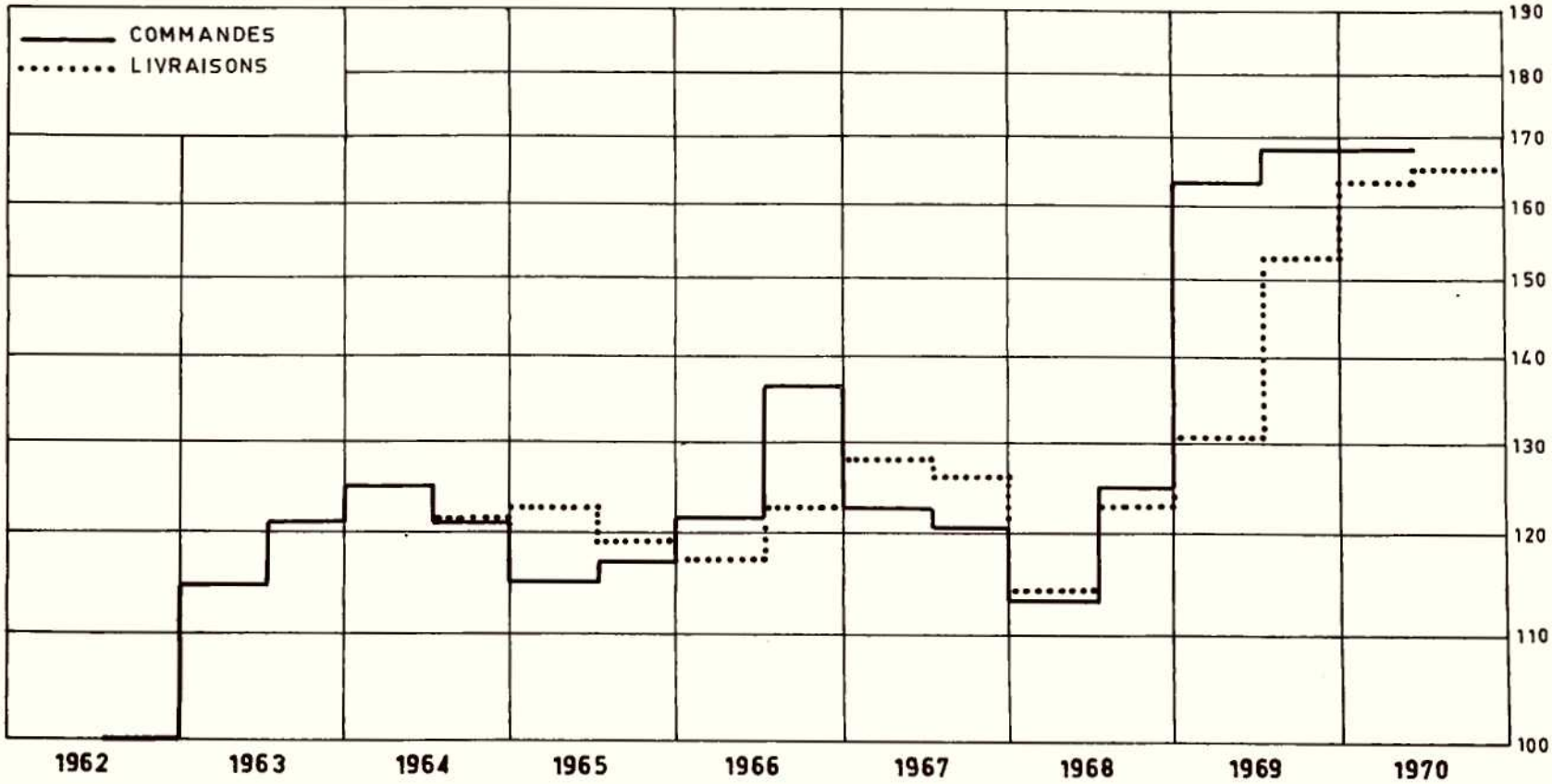

ANNEXE II

LA RIGIDITE DE LA DUREE DU TRAVAIL ET SES CONSEQUENCES SUR L'EMPLOI

L'évolution de l'emploi au cours des dix huit derniers mois a été marquée par la simultanéité de deux facteurs :

- d'une part la croissance de la production industrielle, sur l'ampleur de laquelle il n'est pas nécessaire de revenir, qui a nécessité une forte augmentation du nombre des heures ouvrées dans les entreprises, ainsi qu'on l'observe d'ailleurs lors de toutes les reprises de la production.

- d'autre part l'existence d'une contrainte qui, elle, était particulière à cette dernière reprise, les engagements négociés à la suite du projet de protocole de Grenelle visant à réduire progressivement la durée du travail *(1)*. Cette dernière contrainte a donne une allure tout à fait particulière à l'évolution récente de l'emploi.

Pour l'ensemble de l'industrie, on a constaté depuis avril 1968 une diminution de la durée du travail (graphique 6), diminution d'autant plus remarquable qu'elle s'est produite pendant une période où l'on pouvait s'attendre à une augmentation de l'ordre de 1 heure (on avait observé 0,6 heure d'augmentation dans les 6 mois qui avaient suivi la reprise de 1959 et 0,5 dans les 6 mois qui avaient suivi celle de 1965).

En effet le comportement traditionnel des chefs d'entreprise consistait, lors d'une reprise de la production, à ajuster l'activité au niveau de la production en jouant d'abord sur la durée du travail, puis à embaucher progressivement le personnel supplémentaire qui se révélait nécessaire. L'augmentation de la durée du travail s'est trouvée dans certaines branches sinon impossible, du moins beaucoup plus difficile du fait des accords de Grenelle.

Pour chercher à évaluer les conséquences de ces accords, l'I.N.S.E.E., en collaboration avec le Commissariat Général au Plan, a effectué une enquête spéciale à la fin du mois de décembre auprès d'un échantillon de plus de 2.000 entreprises. Celles-ci ont indiqué si elles avaient été amenées à réduire depuis le 1er avril 1968 la durée du travail, en précisant en outre l'ampleur de la réduction. Avant de citer des chiffres, il convient de faire deux remarques :

- d'une part les entreprises n'indiquaient que la diminution effectivement due à des négociations en éliminant les baisses éventuelles de caractère saisonnier ou conjoncturel.

- d'autre part une telle enquête conduit à sous-estimer légèrement les conséquences des accords ayant succédé aux discussions de Grenelle puisqu'elle ne tient pas compte des conséquences de ces accords dans les entreprises qui, sans aller jusqu'à réduire la durée du travail de leur personnel, en ont du moins été gênées pour l'augmenter.

---

(1) Le projet de protocole de Grenelle prévoyait qu'avant le 31 décembre 1970, terme du Ve Plan, les horaires hebdomadaires supérieurs à 48 heures devraient avoir été abaissés de deux heures, et ceux supérieurs à 45 heures, d'une heure.

Les réductions ont été dans l'ensemble importantes : 1,58 heure en moyenne pour les ouvriers qui en ont bénéficié (elles sont un peu moins importantes pour les employés, ingénieurs et cadres, mais il semble que ceux-ci avaient en moyenne des horaires un peu moins élevés).

REDUCTIONS DE LA DUREE DU TRAVAIL DES OUVRIERS

Les réductions dont il est fait état dans ce tableau sont celles qui ont été obtenues depuis avril 1968, à la suite de négociations. Elles ne comprennent pas les réductions éventuelles de caractère saisonnier ou conjoncturel.

Entreprises produisant des :	REDUCTIONS ACQUISES AU 31 DECEMBRE 1969			REDUCTIONS PREVUES POUR 1970
	Pourcentage d'ouvriers travaillant dans les entreprises concernées par les réductions	Durée moyenne de la réduction dans les entreprises concernées (en heures)	Durée moyenne de la réduction rapportée à l'ensemble des entreprises	Pourcentage d'ouvriers travaillant dans les entreprises concernées par ces réductions (1)
- biens d'équipement ..	62	1,27	0,78	37
- biens de consommation	33	1,49	0,48	22
- biens intermédiaires.	54	1,84	0,99	44
ENSEMBLE	47	1,58	0,74	33

(1) Ce pourcentage ne s'ajoute pas à celui de la première colonne, car il peut s'agir des mêmes entreprises, poursuivant en 1970 une réduction de la durée commencée en 1968 ou 1969.

Les diminutions d'horaires ont été d'autant plus nombreuses que les horaires étaient plus élevés, et les entreprises plus importantes. Dans les industries d'équipement, où (après correction des variations saisonnières) la durée du travail était en moyenne de 46,2 heures, les entreprises ayant signé de tels accords emploient près des deux tiers (62 %) des ouvriers travaillant dans ce secteur. Dans les industries produisant des biens intermédiaires, où la durée du travail avait tendance à diminuer assez régulièrement depuis 1956, les négociations ont abouti à des réductions particulièrement importantes, (1,84 heure en moyenne), bien que la durée moyenne du travail n'y fût pas particulièrement élevée : 44,9 heures, la plus faible enregistrée depuis plus de 12 ans (les calculs n'ont pas été remontés plus loin). Dans les biens de consommation enfin, où la durée du travail était aussi relativement faible (44,3 heures), les accords ont été moins nombreux. En raison de la faiblesse des horaires dans les branches du textile, de l'habillement et du cuir, il ne pouvait guère en être autrement.

GRAPHIQUE N° 6

DUREE HEBDOMADAIRE DU TRAVAIL DES OUVRIERS ET EMPLOYES SUIVANT LES SECTEURS D'INDUSTRIE

(données en heures corrigées des variations saisonnières)

(1) données non significatives (grèves)

Au total, pour l'ensemble des entreprises, concernées ou non par ces réductions, la baisse moyenne des horaires des ouvriers a été de 0,74 heure. Les résultats de l'enquête du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Population au 1er janvier 1970 devraient montrer une baisse moyenne légèrement inférieure (de l'ordre de 0,5 ou 0,6 heure depuis le 1er avril 1968, du fait d'entreprises qui, n'ayant pas signé d'accords, ont pu relever leurs horaires.

Ainsi s'explique qu'en 1969 une baisse de la durée du travail ait accompagné une croissance soutenue de la production. Cela a été rendu possible par des gains de productivité relativement importants, mais aussi par un accroissement rapide des effectifs occupés.

Pour l'ensemble de l'industrie, à l'exception du bâtiment et des travaux publics, l'accroissement des effectifs, mesuré à partir de l'enquête du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Population, corrigée de son biais habituel, a été de 3,7 % en un an, d'octobre 1968 à octobre 1969, ce qui correspond à 200.000 emplois supplémentaires. Dans le bâtiment, la progression a été moins vive (1 % depuis le début de l'année, après correction des variations saisonnières). Dans les autres secteurs (transports, services, commerces), la progression,connue avec moins de précision, semble avoir été également rapide, peut-être aussi rapide que dans l'industrie ; mais comme les effectifs ont en permanence tendance à s'accroître dans ces secteurs, on ne trouve pas là un changement de rythme très net. La reprise des effectifs a donc essentiellement été due à l'industrie.

Il semble que depuis juin 1969, l'accroissement des effectifs ait tendance à devenir moins rapide, tout au moins dans l'industrie. Déjà l'enquête d'octobre du Ministère du Travail avait montré, après correction des variations saisonnières, un léger ralentissement au troisième trimestre. Les prévisions des industriels formulées en novembre vont dans le même sens.

A ce premier signe vient s'ajouter l'impression que l'on peut tirer de l'examen des statistiques du marché du travail, qui sont malheureusement particulièrement difficiles à commenter actuellement. La mise en place de l'Agence Nationale de l'Emploi, les réformes de gestion administrative qui y sont liées, l'adoption de définitions statistiques plus rigoureuses affectent leur comparabilité dans le temps. En outre le nombre d'offres d'emploi non satisfaites est au cours des derniers mois tellement plus élevé qu'il ne l'était ces dernières années (il est actuellement de l'ordre de 100.000 contre 30.000 ou 40.000 en moyenne depuis 10 ans) que la correction des variations saisonnières qui lui est appliquée paraît inadaptée, sans qu'on puisse encore en déterminer une meilleure. Enfin l'implantation de l'Agence Nationale pour l'Emploi doit avoir pour effet, indépendamment des tensions existantes, une certaine croissance des offres non satisfaites.

On peut cependant suivre l'évolution des demandes d'emploi non satisfaites dont la correction des variations saisonnières a été remise à jour et pour lesquelles l'effet de la discontinuité due aux réformes en cours a pu être évalué. A définition constante, l'évolution récente aurait été approximativement la suivante :

DEMANDES D'EMPLOI NON SATISFAITES EN FIN DE MOIS, en milliers
(série corrigée des variations saisonnières)

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1969	243	238	232	224	219	215	215	217	217	219	224	

On voit bien, après un dégonflement progressif, se dessiner une tendance à l'augmentation, qui reste d'ailleurs très modérée. Dans l'appréciation de cette tendance il faut se rappeler que l'allongement de la scolarité a contribué à freiner encore cette année les arrivées sur le marché du travail. L'effet inverse de la libération anticipée du contingent est beaucoup plus réduit. On remarque également que le nombre de demandes d'emploi enregistrées dans le mois, après avoir diminué assez régulièrement de juillet 1968, où elles étaient de 97.000, à juin 1969 où elles atteignaient un minimum de 75.000, sont redevenues plus nombreuses et oscillent maintenant aux environs de 85.000 par mois.

DEMANDES D'EMPLOI ENREGISTREES DANS LE MOIS, en milliers
(série corrigée des variations saisonnières)

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1968	94,9	94,1	95,2	94,2			97,1	93,9	94,4	90,9	86,5	86,4
1969	85,4	80,4	79,6	79,7	78,2	75,0	80,9	82,5	88,3	81,7	85,7	

Pour les offres d'emploi non satisfaites, leur croissance actuelle paraît, pour les raisons exposées plus haut, difficile à interpréter. Quant aux offres d'emploi enregistrées, tout en restant fortes, elles ne sont pas plus élevées qu'au début de l'annee. L'effort d'embauche se poursuit, mais la pénurie de main-d'oeuvre ne semble pas s'accentuer *(1)*. On peut d'ailleurs remarquer que, dans l'industrie, qui avait été à l'origine de la très forte croissance des offres d'emploi non satisfaites, les tensions dues au manque de main-d'oeuvre ont pratiquement cessé de s'accentuer depuis juin : en novembre 19 % des entreprises se déclaraient empêchées de produire davantage. Ce pourcentage était déjà de 18 % cinq mois plus tôt.

---

(1) L'immigration de travailleurs étrangers, particulièrement forte à la fin de 1969, contribue d'ailleurs à atténuer l'apparition de nouvelles tensions. Pour les quatre derniers mois connus (septembre, octobre, novembre, décembre) le rythme mensuel d'entrée de ces travailleurs a été de 18.400. Il était resté inférieur à 8.400 un an plus tôt.

Les perspectives de production, dont il est fait état par ailleurs, amènent à penser que le ralentissement récent de la progression des effectifs occupés, accompagne de l'amorce d'un retournement du marché du travail, devrait se poursuivre, et peut-être même s'accentuer.

Certes, d'autres accords sont prévus en vue de la réduction de la durée du travail, mais, d'après l'enquête effectuée en décembre et déjà citée, leur effet sera moins important en 1970 qu'en 1969.

A progression égale de l'activité, l'accroissement des effectifs serait donc moins rapide. Or l'accroissement de l'activité au cours de la période récente (graphique 7) a été dû surtout aux industries produisant des biens de consommation, industries dans lesquelles l'activité est toujours très sensible aux variations de la production, et aux industries produisant des biens d'équipement. Dans les industries produisant des biens intermédiaires, l'activité est généralement beaucoup plus stable, et ces industries n'ont que peu contribué au développement récent des effectifs. Pour les industries produisant des biens de consommation, le plafonnement attendu de la production devrait se traduire dès le premier semestre de 1970 par une stabilisation, voire une légère diminution, de l'activité ; compte tenu de la baisse probable de la durée du travail, les effectifs devraient donc augmenter légèrement ou plafonner. Pour les industries produisant des biens d'équipement, l'augmentation de la production devrait également se faire un peu moins rapide, ce qui se traduirait par une embauche moins forte, même si la durée du travail, comme on peut s'y attendre, continue à diminuer.

Dans les deux secteurs qui depuis un an ont le plus concouru à l'accroissement des effectifs, on peut donc prévoir un net ralentissement. Même si pour les biens intermédiaires, les effectifs continuaient à croître comme au cours de la dernière année, la croissance des effectifs devrait se réduire nettement dans l'ensemble de l'industrie. Dans le bâtiment et les travaux publics, on peut également s'attendre à un ralentissement de la croissance. Comme c'est surtout de l'industrie et du bâtiment que dépendent les variations du taux de croissance des effectifs, on peut prévoir que l'accroissement des effectifs occupés sera désormais sensiblement plus lent.

L'évolution du marché du travail se ressentirait de ce changement progressif. Les demandes d'emploi non satisfaites devraient continuer à croître à une allure, qui tout en restant modérée, pourrait devenir un peu plus rapide. Quand aux offres d'emploi elles devraient plafonner et se mettre à décroître au cours du printemps.

GRAPHIQUE N° 7

ACTIVITE DE LA MAIN D'ŒUVRE

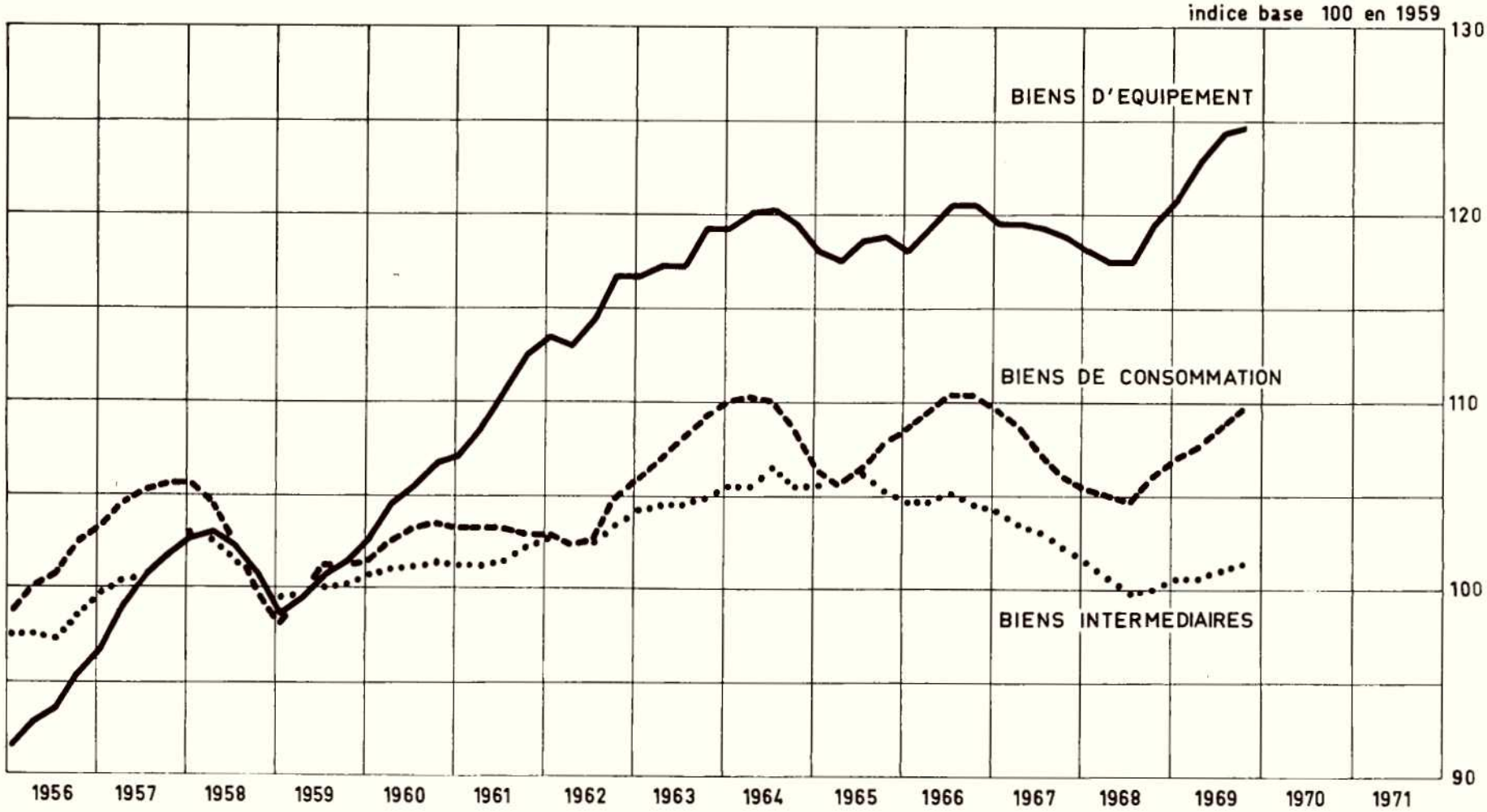

ANNEXE III

L'EVOLUTION DES PRIX DE GROS

1 - Les prix de gros alimentaires

L'évolution des prix de gros alimentaires n'est pas toujours très régulière, et présente en outre de fortes variations saisonnières d'inégale ampleur selon les conditions climatiques, ce qui rend assez difficile la détermination d'une tendance. Cette évolution peut être suivie à partir des deux indices calculés par l'I.N.S.E.E. L'un assez ancien, de base 100 en 1949, ne prend pas en compte les prix des fruits et légumes, mais suit ceux des produits importés. L'autre, plus récent, l'indice sensible de base 100 en 1962, retrace l'évolution des prix des produits commercialisés sur les marchés publics parisiens. Il est dit "sensible" car il est influencé par les changements qui, d'un mois de l'année à l'autre, affectent la structure des achats des différents fruits et légumes. Ces deux indices sont donc complémentaires même s'ils sont d'inégale valeur.

Dans l'ensemble l'augmentation des prix de gros alimentaires abstraction faite des variations saisonnières semble s'être légèrement ralentie depuis le milieu de l'année, mais elle reste rapide. Le prix du vin est en hausse sensible, la récolte 1969 ayant été particulièrement faible. Un certain nombre de produits importés (café, cacao, arachide..) sont devenus plus chers par suite de la dévaluation ou de la hausse des cours mondiaux. Les prix de la viande ont continué de s'accroître, étant donné la rareté relative de la production intérieure. Enfin, les cours des fruits et légumes (corrigés des variations saisonnières) n'ont que modérément augmenté, la très forte hausse du prix des pommes de terre étant en partie compensée par une baisse importante des prix des fruits et légumes frais après la forte hausse du premier semestre.

Ce mouvement devrait se poursuivre dans les prochains mois étant donné l'évolution attendue de l'offre (pommes de terre, viandes..) et le relèvement de certains prix d'intervention (viande bovine + 4,25 % ; beurre + 3,4 % au 1er avril 1970...) lié aux conséquences de la dévaluation.

2 - Les prix de gros des produits industriels

La hausse des prix des matières premières industrielles importées a été particulièrement vive en 1969 (+ 15 % en un an). A l'augmentation des cours mondiaux se sont ajoutés les effets de la dévaluation. Déjà rapide avant le mois d'août (+ 11 % de fin juillet 1968 à fin juillet 1969), la hausse s'est en effet accélérée au cours des deux mois qui ont suivi la dévaluation (+ 8,7 % de fin juillet à fin septembre 1969). Depuis, la hausse se poursuit mais elle est beaucoup plus lente.

Les prix des matières premières d'origine intérieure ont également subi une accélération pendant les mois d'août et septembre ; mais depuis, la hausse est beaucoup plus modérée ; elle se poursuit à un taux voisin de 5 % l'an et semble même se ralentir à la fin de l'année.

En ce qui concerne les produits industriels transformés, on dispose de deux sources d'information : l'indice des prix de gros des produits transformés, qui suit l'évolution des barèmes et qui ne couvre qu'un champ relativement étroit (essentiellement des demi-produits) et les réponses des industriels aux enquêtes de conjoncture, sans doute un peu moins précises, mais qui couvrent l'ensemble de l'industrie.

D'après l'indice des prix de gros, les prix des produits industriels transformés dont l'augmentation était restée relativement lente pendant les premiers mois de l'année, se seraient élevés plus rapidement à partir de fin mai et auraient augmenté de 5 % en cinq mois. Pour un champ assez voisin, les réponses à l'enquête de conjoncture conduisent pour la même période à une augmentation de 4 %, (compte-tenu du léger biais qui affecte les réponses des industriels), qui peut être considérée du même ordre que celle de l'indice et correspond également à une accélération (de fin février à fin mai, l'augmentation avait été de 1,5 %). Ces augmentations sont particulièrement importantes, mais cela ne doit pas surprendre. Les produits visés sont en général des demi-produits et leurs prix dépendent fortement de ceux des matières premières, qui, ainsi que cela a été exposé plus haut, ont été en forte augmentation pendant cette période. On peut ajouter que les très fortes difficultés d'approvisionnement déjà citées, coïncidant avec le plein emploi des capacités de production des industries productrices, n'ont pu que favoriser les hausses de prix. On remarque d'ailleurs, d'une façon générale, en examinant les réponses des industriels faites à l'enquête de novembre dernier, que, tous les secteurs travaillant au voisinage du maximum autorisé par leurs capacités de production, les hausses de prix constatées et prévues étaient d'autant plus fortes que l'évolution de la demande était plus favorable.

Si on reprend la distinction en trois grands secteurs faite plus haut dans l'annexe concernant la production industrielle, on constate en effet que les augmentations étaient plus rapides pour les biens intermédiaires que pour les biens d'équipement et qu'elles restaient relativement modérées pour les biens de consommation.

Pour l'ensemble de l'industrie, l'augmentation aurait été de 2,3 %, après correction du biais des réponses, au cours des 5 mois allant de juin à novembre, ce qui est nettement plus faible que ne le montrait l'indice des prix de gros des produits transformés dans son champ restreint, mais correspond cependant à un taux annuel de 5,5 %, nettement supérieur à celui du début de l'année.

Les prévisions des industriels faites en novembre annonçaient la poursuite de cette hausse à un taux légèrement inférieur : les 1,7 % d'augmentation prévus pour les 4 mois qui vont de novembre à mars correspondent en effet à un taux annuel de 5,1 %.

D'après leurs réponses qualitatives faites en décembre et en janvier, les industriels ne s'attendent pas à un ralentissement s'accentuant par la suite. Dans l'ensemble, la hausse des prix à la production devrait rester sensible pendant tout le premier semestre.

Pour les biens de consommation, qui présentent dans l'immédiat un intérêt tout particulier puisque ce sont leurs augmentations qui vont se répercuter en premier sur les prix de détail, les hausses de produits directement revendus sans aucune transformation au commerce de détail, auraient été de 1,7 % après correction du biais, entre le 1er juin et le 1er novembre 1969, ce qui, correspondant à un taux annuel de 3,1 %, apparaît relativement faible. D'après les industriels, les hausses devraient s'accélérer légèrement de novembre à mars ; elles pourraient s'élever à 1,6 % (prix hors taxes) pendant ces quatre mois, ce qui correspond à un taux annuel de 4,8 %. Les réponses qualitatives faites en décembre et janvier par ces mêmes industriels vont toujours dans le sens de cette accélération. L'augmentation des prix ayant cependant tendance à se ralentir, avec un certain retard, après celle de la demande, on peut penser qu'au cours du second trimestre, l'augmentation des prix des biens de consommation pourrait s'atténuer à la production.

ANNEXE IV

L'EVOLUTION DES PRIX DE DETAIL

Après les hausses importantes qui avaient suivi les événements de mai 1968 puis le relèvement des taux de la T.V.A., la croissance des prix de détail s'est poursuivie jusqu'à l'été 1969 (janvier à août) à un rythme relativement élevé de l'ordre de 5 % l'an : la hausse rapide des prix des produits agricoles liée à une pénurie de l'offre de certains d'entre eux (fruits et légumes frais, pomme de terre notamment) compensait en effet le ralentissement au demeurant assez limité de l'augmentation des prix des produits manufacturés.

RYTHME MENSUEL MOYEN DE LA HAUSSE DES PRIX
AU COURS DES PERIODES SUIVANTES :

	1968 juin à déc.	déc. 68 à janvier 69	1969 janv. à août	1969 août à déc.
Aliments et boissons	0,25 %	0,90 %	0,45 %	0,60 %
Produits manufacturés	0,55 %	1,20 %	0,30 %	0,35 %
Services	0,95 %	1,25 %	0,40 %	0,35 %
ENSEMBLE	0,50 %	1,10 %	0,40 %	0,50 %

Le changement de parité du franc décidé le 8 août conduisait à appréhender une hausse plus rapide des prix au cours du second semestre 1969. La répercussion intégrale par les importateurs des hausses dues à la dévaluation impliquait en effet - mais dans un délai difficile à préciser - une augmentation de 1,7 % venant s'ajouter à la hausse normale des prix à la consommation *(1)*.

Par ailleurs, la dévaluation survenant à un moment où les tensions dans l'appareil productif étaient très vives et le climat général orienté à la hausse des prix, on pouvait craindre que les augmentations réelles soient beaucoup plus importantes.

En fait les hausses enregistrées (0,5 % en septembre, 0,6 % en octobre, 0,5 % en novembre et 0,3 % en décembre), quoique fortes, ont été inférieures aux prévisions. Ce résultat favorable semble dû pour la plus grande part à l'efficacité de la politique des prix mise en oeuvre par les pouvoirs publics.

Immédiatement après la dévaluation, étaient bloqués jusqu'au 15 septembre au niveau qu'ils avaient atteint le 8 août, les prix de vente, hors taxes, des entreprises placées sous le régime de la liberté contractuelle des prix, et les marges de distribution (en valeur absolue) des commerçants placés sous le régime de la liberté surveillée.

(1) On pourra consulter à ce sujet l'article de Michel DAPPE "Les répercussions mécaniques de la dévaluation sur les prix" dans le n° 6 d'Economie et Statistique.

Le 15 septembre d'autres mesures ont été substituées à ce blocage temporaire :

- les marges d'importation et les marges commerciales à tous les stades de la distribution des produits importés et revendus en l'état étaient bloquées en valeur absolue au niveau qu'elles avaient atteint à la date de la dévaluation.

- le blocage des prix cessait pour les produits soumis au régime des contrats de programme, mais dans le cas où les producteurs voulaient relever leurs barèmes, les nouveaux prix ne pouvaient rentrer en vigueur qu'après un délai d'un mois, soit à partir du 15 octobre (sauf dérogations spéciales). De nombreux accords de concertation étaient alors passés avec les industriels et les commerçants visant à étaler les hausses dans la mesure du possible.

Un autre raison de la modération relative de ces hausses est que la concurrence qui règne dans certains secteurs a incité les importateurs à ne pas relever leurs prix de l'incidence de la dévaluation, mais dans une proportion moindre. Ce phénomène a pu notamment être observé dans les secteurs de l'électroménager, de la radiotélévision, de l'électro-accoustique, des appareils photographiques et de l'automobile.

L'analyse par produits montre que ce sont les prix des produits alimentaires qui ont augmenté le plus (2,4 % d'août à décembre 1969). Une augmentation aussi forte s'explique par la situation particulière de la production agricole en 1969 *(1)*. Les hausses les plus marquantes concernent les prix des fruits et légumes (pomme de terre et fruits et légumes frais), des viandes de boucherie (boeuf et veau) et des boissons (vin).

Les prix des produits manufacturés ont enregistré une hausse relativement limitée (1,3 % d'août à décembre 1969) soit au même rythme que de janvier à juillet. L'augmentation a été spécialement faible à la fin de l'année dernière (novembre 121,5, décembre 121,7).

La croissance du prix des services est particulièrement modeste (1,5 % d'août à décembre 1969 ce qui correspond à une augmentation de 6 % en un an) si on la compare à la hausse moyenne observée au cours des années antérieures (+ 8 % l'an de 1962 à 1968). La raison en est que la plupart des services ont leurs prix placés sous le régime des conventions négociées entre Pouvoirs publics et professions.

L'évolution des prix au cours des prochains mois résultera d'un grand nombre de facteurs : tout d'abord la hausse des prix à la production qui ne paraît pas devoir se ralentir, ensuite les hausses des prix soumises à décision publique (augmentation des loyers en janvier, des tarifs de la R.A.T.P. en février, relèvement du prix d'intervention des produits laitiers, de la viande...) avec en compensation les allègements consentis en matière de T.V.A., enfin la pression décroissante de la demande. Au premier trimestre,

---

(1) On trouvera dans l'annexe sur les prix de gros un aperçu des conséquences de la conjoncture agricole sur les prix des produits alimentaires.

compte tenu du climat général, un ralentissement par rapport au second semestre apparaît peu probable. Au deuxième trimestre la situation plus favorable de l'offre de produits agricoles devrait amener une détente des prix alimentaires, détente qui pourrait également s'amorcer en ce qui concerne les prix des produits manufacturés.

Dans l'ensemble, l'augmentation des prix de détail resterait voisine au cours du premier semestre 1970 de ce qu'elle a été au dernier semestre 1969.

ANNEXE V

LES INVESTISSEMENTS DANS L'INDUSTRIE PRIVEE

Stimulés dès la fin de 1968 par un très fort gonflement de la demande et la possibilité de bénéficier de l'avoir fiscal pour investissement prévu par la Loi du 8 octobre 1968, puis par l'insuffisance de leurs capacités de production, les industriels ont, dès la fin de 1968 et surtout tout au long de 1969, passé des commandes d'investissement très importantes. A partir des enquêtes de conjoncture sur l'investissement, on peut estimer à 35 % environ la progression des commandes entre 1968 et 1969. Il est vrai qu'en raison des événements de mai et juin 1968 les industriels avaient passé relativement peu de commandes au premier semestre 1968 et que la progression d'une année sur l'autre comprend également la hausse des prix. Cette augmentation n'en apparaît pas moins comme considérable. En outre, et bien que les commandes passées depuis le mois de septembre dernier ne puissent plus bénéficier de l'avoir fiscal pour investissement, les commandes passées au second semestre ont été légèrement plus importantes que celles du premier semestre 1969, et les industriels prévoyaient en novembre de passer de nouvelles commandes toujours aussi fortes au cours du premier semestre 1970.

Le montant des dépenses a lui aussi fortement progressé. Les prévisions des industriels émises en novembre conduisent, après les corrections habituelles de la sous-estimation des réponses, à attendre une hausse des dépenses (hors taxes) de 25 % entre 1968 et 1969, et 19 % entre 1969 et 1970. Ces augmentations apparaissent particulièrement élevées ; rappelons qu'au cours des dix dernières années, les augmentations les plus fortes enregistrées dans la comptabilité nationale pour les mêmes industries ont été de 15, 23 et 16 % entre respectivement 1959 et 1960, 1960 et 1961, 1961 et 1962 *(1)*.

Il semble que les difficultés de trésorerie dont les industriels ont fait état depuis septembre n'ont pas eu jusqu'ici de conséquences importantes sur le montant des dépenses d'investissement.

Une première indication allant dans ce sens avait été donnée par l'enquête de novembre. En dépouillant l'enquête, on avait été frappé de constater qu'un nombre élevé d'industriels réduisaient les projets d'investissement qu'ils avaient indiqués en juin, en invoquant la nécessité de ne pas détériorer davantage leur situation de trésorerie. D'autres commentaires moins fréquentsfaisaient allusion à l'allongement des délais de livraison de leurs fournisseurs. Ces questionnaires étaient suffisamment nombreux pour qu'un essai de mesure soit tenté. En admettant, et on verra plus loin que cette hypothèse paraît justifiée, que l'on peut mesurer l'influence des difficultés de trésorerie par les réductions des dépenses qu'on observe chez les industriels qui ont invoqué ces difficultés, on arrive aux résultats suivants :

Leur situation de trésorerie a conduit les industriels à réviser en baisse leurs prévisions de 0,4 % pour 1969 et 0,3 % pour 1970. Comparés aux augmentations auxquelles correspondent leurs réponses de novembre, (+ 25 % de

(1) Les investissements qui apparaissent dans la comptabilité nationale sont comptés toutes taxes comprises. Mais lorsque les taux de celles-ci restent constants, il n'y a pas de différence entre les taux de variation hors taxes et toutes taxes comprises.

1968 à 1969, + 19 % de 1969 à 1970), ces pourcentages paraissent presque insignifiants. Il faut ajouter que l'allongement des délais de livraison aurait pour conséquence, mesurée par la même méthode, de réduire les dépenses de 0,6 % en 1969, donc d'une quantité supérieure.

L'ordre de grandeur des pourcentages de réduction affectant 1969 paraît correct : leur total (1 %) correspond exactement à la révision des prévisions que l'on a constatée entre juin et novembre pour les investissements de l'ensemble de l'industrie en 1969. On ne saurait toutefois exclure que les industriels n'aient pas encore mesuré en novembre toutes les conséquences de l'état de leur trésorerie et de l'allongement des délais de livraison. C'est la raison pour laquelle, alors que les réponses des industriels correspondent à une augmentation des dépenses (hors taxes) de 25 % entre 1968 et 1969, le chiffre exact pourrait se situer plutôt au voisinage de 23 %, l'allongement des délais de livraison en étant principalement responsable.

L'enquête sur la situation de trésorerie des entreprises, effectuée à la fin du mois de décembre 1969, montre sans doute que les industriels sont particulièrement nombreux à trouver leur situation de trésorerie difficile et qu'ils citent fréquemment leurs dépenses d'investissement comme étant à l'origine de ces difficultés, mais aussi qu'ils n'ont pas voulu pour autant comprimer ces investissements. La proportion d'industriels qui déclarent avoir été contraints de retarder des dépenses en reportant des commandes ou des livraisons, était à la fin de 1969 voisine de ce qu'elle avait été deux ans plus tôt et pouvait donc être considérée comme normale.

Pour l'année 1970, il ne semble pas non plus que les industriels aient l'intention de réduire leurs investissements, bien qu'ils s'attendent à une aggravation de leur situation de trésorerie. 2 % seulement d'entre eux prévoient de faire reporter des livraisons de matériels déjà commandés. La proportion de ceux qui pensent ralentir leurs commandes, très faible depuis un an, alors que les commandes augmentaient effectivement, est maintenant revenue à un niveau normal ; ce mouvement ne paraît pas incompatible avec la prévision faite en novembre d'une stabilisation des commandes du second semestre 1969 au 1er semestre 1970. Si on considère que les dépenses de 1970 dépendent essentiellement des commandes passées en 1969 et au début de 1970, on voit que les prévisions de dépenses faites en novembre restent vraisemblables malgré les difficultés de trésorerie des industriels.

Pour financer leurs investissements de 1969, les industriels ont bénéficié de la très forte augmentation de leurs revenus d'exploitation, liée d'une part au très haut niveau d'activité de l'année, d'autre part à l'évolution modérée des coûts salariaux par unité produite. Alors que les résultats d'exploitation de 1968 pouvaient déjà être considérés comme satisfaisants, ils ont très nettement augmenté de 1968 à 1969, comme le montrent les réponses des industriels.

Proportion d'industriels déclarant que leurs résultats d'exploitation ont été	Entre déc. 67 et mai 1968	Pendant le 2ème semestre 1968	Pendant le 1ème semestre 1969	Pendant le 2ème semestre 1969
- satisfaisants (+)	27	25	31	36
- moyens (=)	41	42	45	42
- faibles (-)	32	33	24	22
Ecart entre les (+) et les (-)	- 5	- 8	+ 7	+14

Le budget économique présenté en octobre prévoyait que, de 1968 à 1969, les résultats bruts d'exploitation augmenteraient de 26,3 %, et que le taux d'autofinancement des investissements passerait de 81,5 % en 1968 à 86,1 % en 1969. Ces chiffres correspondent à l'ensemble des sociétés privées non financières et non agricoles ; ils couvrent donc un champ comprenant presque toute l'industrie, mais aussi une partie du commerce, des services et des transports. Sans correspondre exactement au champ de l'enquête de l'I.N.S.E.E. auprès des industriels, ils sont compatibles avec les réponses qualitatives qui en sont tirées et viennent préciser des ordres de grandeur. Si on ajoute que les stocks détenus par les entreprises ont été jugés en fin d'année aussi faibles qu'au début, on voit que l'augmentation du revenu brut a pu servir à financer des investissements importants. En outre, les entreprises ont pu se procurer des fonds sur le marché financier : les émissions d'actions et d'obligations ont été beaucoup plus fortes en 1969 qu'elles ne l'avaient été auparavant. On ne connaît pas encore le montant exact des émissions des entreprises industrielles pour 1969. Pour les trois premiers trimestres de l'année, il s'élève déjà à 2.286,0 millions et, comme le total des émissions d'actions a été très fort à la fin de 1969, on peut supposer qu'il en a été de même pour les entreprises industrielles et estimer le montant des émissions de ces dernières (composées surtout d'actions) à 3.100 millions en 1969. Ce chiffre est à rapprocher de celui des années précédentes.

Emissions d'actions (contre numéraire) et d'obligations par les entreprises du champ de l'enquête	1965	1966	1967	1968	1969
(en millions de francs)	2.346,4	1.922,8	1.880,9	1.462,1	3.100

On voit qu'après avoir régulièrement diminué les années précédentes, ces émissions se sont fortement gonflées en 1969. Elles représentent 10 % du montant des investissements (hors taxes) des entreprises correspondantes ; mais ce n'est pas tellement ce dernier chiffre qu'il faut retenir, puisque les investissements ont toujours été partiellement financés par ce moyen. Il est plus significatif de remarquer que de 1968 à 1969, les entreprises se sont procurées par ce moyen des capitaux qui ont augmenté de 1.640 millions environ, leur permettant de financer 5 % d'investissements supplé-

mentaires. Ajoutons que les crédits d'équipement à moyen terme mobilisables ont crû de fin septembre 1968 à fin septembre 1969, dernière valeur connue, de 4,70 milliards (1), ce qui représente 26 % d'augmentation.

L'ensemble de ces raisons, augmentation des résultats d'exploitation des entreprises, recours accru au marché financier et forte progression des crédits d'équipement, explique assez bien comment les entreprises ont pu financer un pareil accroissement de leurs dépenses d'investissements en 1969.

Pour 1970, les sources de financement pourraient être les mêmes : interrogés en fin décembre sur les résultats d'exploitation qu'ils prévoient pour le premier semestre 1970, les industriels ont été assez nombreux, mais un peu moins qu'en mai 1969, à les espérer satisfaisants. D'autre part ils comptent, plus qu'en 1969, accroître leurs fonds propres ou leurs emprunts à long terme, ce qui pourrait annoncer des émissions d'actions particulièrement fortes l'année prochaine.

La bonne tenue de la bourse depuis un an et l'annonce des résultats d'exploitation particulièrement élevés en 1969 devraient faciliter cette opération. Enfin, mais ceci paraît un peu moins probable tant que l'encadrement du crédit reste en vigueur, les industriels pensent utiliser davantage de concours financiers à court terme.

L'ensemble des réponses des industriels, concernant aussi bien leurs dépenses d'investissement que leurs prévisions de financement, forment ainsi un tout relativement cohérent et ne conduit pas à remettre en cause leurs prévisions d'investissement pour 1970.

---

(1) Ces 4,7 milliards ont été accordés à l'ensemble des investisseurs, et pas seulement aux industriels dont il est question ici.

ANNEXE VI

LE BATIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS

A la fin de l'année 1969, la situation des entreprises du bâtiment présentait des caractéristiques voisines de celles qu'on avait pu observer dans l'industrie quelques mois plus tôt. L'augmentation de la demande de construction reçue par les entreprises avait été suffisamment importante, à partir d'octobre 1968, pour que malgré une très forte augmentation de leur activité, surtout sensible à partir de mars 1969, les entreprises n'aient pu y faire face dans l'immédiat. L'enquête effectuée en octobre dernier auprès des entreprises du bâtiment montrait que leurs carnets de commandes s'étaient nettement gonflés depuis avril 1968 et qu'elles utilisaient leur capacité de production de façon beaucoup plus intensive qu'auparavant.

Un des éléments les plus évidents de l'augmentation de la demande a été la reprise de la construction de logements. Le nombre des mises en chantier, après avoir augmenté assez rapidement jusqu'en 1964, avait ensuite plafonné pendant près de quatre ans aux environs de 430.000 par an. Il a connu une nette reprise au cours du dernier trimestre 1968, et est resté très élevé depuis. L'année 1969 se détache ainsi nettement de celles qui l'ont précédée.

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Nombre des mises en chantier (en milliers)	310	356	390	430	445	423	436	434	500

Ainsi qu'on peut le constater dans le tableau ci-dessous, cette reprise du logement concerne à peu près tous les secteurs de financement. A l'exception des logements primés sans prêts, qui semblent depuis quelques années souffrir d'une certaine désaffection, les mises en chantier ont augmenté de 1968 à 1969 dans tous les secteurs de financement, sauf pour les H.L.M. destinées à la location. C'est pourtant dans ce dernier secteur que la reprise avait été la plus vive, dès la fin de 1968. Mais, bien que les crédits disponibles n'aient pas été épuisés, il semble qu'il y ait eu un certain freinage à partir de l'été. Ce freinage est largement compensé par les fortes progressions que l'on constate pour les logements bénéficiant des prêts du crédit foncier, ainsi que pour ceux du secteur non aidé. Au total, d'une année à l'autre, les mises en chantier de logements ont augmenté d'environ 15 %.

MISES EN CHANTIER DE LOGEMENTS (en milliers)

		1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	ENSEMBLE DE L'ANNEE
H.L.M. locatives	1967	35,7	29,6	26,9	35,6	128,9
	1968	29,3	25,4	24,2	44,3	123,2
	1969	32,1	31,6	23,1	34,2	121,0
H.L.M. accession	1967	6,9	9,3	6,7	7,3	30,2
	1968	6,9	7,0	7,6	9,8	31,3
	1969	6,5	10,2	8,5	9,5	34,7
Prêts spéciaux ordinaires du crédit foncier	1967	26,1	26,3	20,6	26,1	99,1
	1968	22,5	21,5	23,2	26,2	93,4
	1969	25,5	32,7	30,2	37,7	126,1
Prêts speciaux différés du crédit foncier	1967	4,0	4,0	4,2	5,5	17,7
	1968	6,9	6,3	7,4	9,4	30,0
	1969	7,6	7,8	7,7	13,9	37,0
Primes sans prêts	1967	13,6	16,1	15,2	15,4	60,3
	1968	14,2	16,1	14,9	16,5	61,7
	1969	11,5	15,1	12,8	14,8	54,2
Secteur non aidé	1967	24,0	25,1	23,2	27,3	99,6
	1968	22,6	21,6	22,8	27,7	94,7
	1969	27,7	33,5	29,5	36,2	126,9
T O T A L	1967	110,3	110,4	96,8	118,3	435,8
	1968	102,4	97,9	100,1	133,9	434,3
	1969	110,9	130,9	111,8	146,3	499,9

L'augmentation de la demande reçue par les entreprises n'a pas seulement concerné la construction de logements neufs. Le très fort courant d'investissement des entreprises industrielles privées s'est traduit par une vive augmentation de leurs commandes de construction et de génie civil. Les industriels sont interrogés sur ce sujet depuis sept ans, et l'enquête de novembre 1969 est la première dans laquelle ils indiquent une augmentation aussi forte.

Les réponses des entrepreneurs du bâtiment à l'enquête d'octobre 1969 viennent confirmer ces indications et apporter également une information sur d'autres catégories de travaux pour lesquelles elles constituent la seule source.

Ces réponses sont de loin les plus favorables qui aient été recueillies depuis que l'enquête existe (c'est-à-dire depuis octobre 1966). L'activité aurait tout particulièrement augmenté pour la construction de bâti-

ments neufs autres que de logements et destinés à la clientèle privée, ainsi que pour l'entretien et la modernisation. Pour la construction de logements neufs, l'opinion des entrepreneurs, tout en étant très favorable, l'est moins que pour les deux premières catégories de travaux citées. En ce qui concerne la construction de bâtiments (autres que logements) destinés à la clientèle publique, une amélioration est également notée, mais elle est moins marquée que pour les catégories précédentes. Enfin, les entreprises du bâtiment qui se consacrent en partie au génie civil et aux travaux publics constatent une augmentation de cette activité, mais celle-ci serait restée modérée. L'évolution des effectifs occupés dans les entreprises de travaux publics correspond également à une légère progression de leur activité et vient confirmer l'information partielle apportée sur ce sujet par les entrepreneurs du bâtiment.

Pour se faire une idée sur les perspectives des secteurs du bâtiment et des travaux publics, on peut, soit essayer de prévoir directement l'évolution des différents types de travaux auxquels se consacrent ces secteurs, soit recourir aux informations apportées par les entrepreneurs eux-mêmes en octobre.

En ce qui concerne la construction de logements neufs, qui constituait en 1969, 29 % du chiffre d'affaires des entreprises du bâtiment et des travaux publics, on peut s'attendre pour l'ensemble de l'année 1970, à un nombre de mises en chantier qui serait légèrement inférieur à celui, très important, enregistré en 1969.

Dans le secteur non aidé, on peut prévoir un fléchissement de la demande, lié à la disparition d'une demande spéculative et au renchérissement des taux d'intérêts, qui se traduit pour les acheteurs par un relèvement sensible du coût des logements.

En ce qui concerne les logements primés avec prêt immédiat, la demande potentielle a été très forte en 1969, et une grande partie de cette demande n'a pu être satisfaite. Elle devrait donc rester très vive en 1970, mais le contingentement des prêts pourrait limiter les mises en chantier à un niveau inférieur à celui de 1969, année pendant laquelle ont été récupérées les possibilités offertes par le retard des années précédentes.

En revanche, dans le secteur primé avec prêt différé, la demande n'a pas dépassé en 1969 les possibilités de financement et les mises en chantier ne devraient pas fléchir, le refus d'un certain nombre de demandes de prêts immédiats pouvant se traduire par un report sur ce secteur. Comme celui-ci fait appel à un financement bancaire intermédiaire, on ne doit cependant pas s'attendre à une progression très vive.

Pour les logements primés sans prêt, la reprise des demandes en 1969, survenant après plusieurs années de diminution, devrait se traduire par une progression assez nette des mises en chantier en 1970. Et surtout, le retard des mises en chantier pour les H.L.M. destinées à la location, qui s'est maintenu en 1969, devrait permettre une nouvelle croissance en 1970, tandis que dans le secteur des H.L.M. accession où la demande devrait être relancée par les concours de la maison individuelle, et où le financement ne constitue pas actuellement une limitation des mises en chantier, on devrait encore enregistrerune forte progression en 1970.

Mais la répartition à l'intérieur de l'année de ces mises en chantier pourrait ne pas être uniforme. En ce qui concerne le secteur le plus aidé par l'Etat, celui des H.L.M. la relative faiblesse des mises en chantier enregistrées en fin d'année pourrait se prolonger au début de l'année 1970, et ne serait que partiellement compensée par le niveau encore élevé des mises en chantier des autres secteurs.

Même si la légère baisse globale ainsi prévue pour l'ensemble de l'année 1970 se faisait sentir surtout au début de l'année, les mises en chantier resteraient de toute façon nettement supérieures à ce qu'elles étaient il y a deux ans, avant la reprise de la construction, et cela ne devrait pas avoir de conséquence très sensible sur le bâtiment. En raison de l'échelonnement des travaux, ces conséquences sur le second oeuvre ne pourraient apparaître avant le second semestre 1970. En ce qui concerne le gros oeuvre, plus rapidement sensible aux fluctuations des mises en chantier, leur nombre très élevé pendant toute l'année 1969, y compris à la fin de l'année, devrait lui permettre de maintenir son activité, tout au moins en ce qui concerne la construction de logements.

C'est pour la construction de bâtiments (autres que les logements) destinés à la clientèle publique, ainsi que pour les travaux publics, que les conséquences du blocage des autorisations de programme devraient se faire le plus sentir. On peut essayer de chiffrer cet effet sur l'activité de l'ensemble du secteur. Les autorisations de programme versées au fonds d'action conjoncturelle représentent environ, en travaux de bâtiment et travaux publics, 5,6 milliards pour l'ensemble des années 1969 et 1970. En admettant que ces mesures soient appliquées avec le maximum de sévérité pour avoir l'effet le plus rapide possible, c'est-à-dire que ces 5,6 milliards soient entièrement prélevés sur six mois, d'octobre 1969 à avril 1970, et en admettant en outre que ces autorisations de programme se seraient traduites par des débuts de travaux immédiats, on constate, compte tenu des délais sur lesquels s'étendent les travaux de l'Etat, que cela aurait pour conséquence une perte de travaux de 1,5 milliard pour les 6 mois en question et de 1,7 pour les 6 mois suivants, soit environ 2,5 % et 2,7 % du montant des travaux effectués pendant un semestre par le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Certes, on ne tient pas compte de l'effet induit que peuvent avoir ces blocages sur les travaux des collectivités locales financés partiellement par l'Etat ; mais en sens inverse les hypothèses prises sont des hypothèses extrêmes et probablement irréalisables, et l'ordre de grandeur calculé plus haut devrait être voisin de la réalité. Il est suffisamment faible pour qu'on puisse conclure que ce n'est pas la création du fonds d'action conjoncturelle qui déterminera à elle seule l'évolution de l'activité du bâtiment.

Or en ce qui concerne les travaux de génie civil, d'entretien et de modernisation et la construction de bâtiments (autres que logements) commandés par la clientèle privée, qui représentaient au total 42 % de l'ensemble de l'activité du bâtiment et des travaux publics, les perspectives restent favorables. En particulier les entreprises industrielles prévoient de continuer à passer au début de 1970 de fortes commandes à ce secteur.

Dans ces conditions, l'activité du bâtiment et des travaux publics, après une très forte progression depuis la fin 1968, ne devrait pas diminuer, mais sans doute rester stable ou progresser encore légèrement.

Les prévisions des entrepreneurs eux-mêmes sont légèrement plus pessimistes. Si, en ce qui concerne le logement et les travaux commandés par les Administrations, leurs prévisions rejoignent celles qui ont été exposées plus haut, ils ne pensent pas que pour leurs autres travaux l'évolution soit extrêmement favorable et malgré le haut niveau de leurs carnets de commandes, ils s'attendent à un léger repli de leur activité pour la période octobre-avril. Compte tenu de l'ensemble de leurs réponses, cette prévision paraît un peu sévère et l'enquête amène à conclure plutôt à une stabilité. En conclusion, on peut s'attendre au maintien du haut niveau d'activité atteint ces derniers mois.

ANNEXE VII

L'EVOLUTION DE LA CONJONCTURE EN ALLEMAGNE ET AUX ETATS-UNIS

On analysera dans cette annexe l'évolution de la situation conjoncturelle des Etats-Unis et de l'Allemagne. Pour les autres pays, en effet, les tendances conjoncturelles ne semblent pas s'être significativement modifiées depuis la rédaction de la dernière Note *(1)*, bien qu'en Italie les grèves récentes doivent entraîner par un effet de rattrapage une accélération plus forte que prévue au début de l'année.

A - ALLEMAGNE

L'essor conjoncturel qu'a connu l'Allemagne depuis deux ans s'est caractérisé au cours des derniers mois par des tensions de plus en plus fortes, malgré la remarquable élasticité de la production industrielle, permise par une très forte progression des investissements. En effet, la demande intérieure a continué son expansion rapide et l'évolution des échanges extérieurs n'a pas encore enregistré les conséquences de la réévaluation.

Production industrielle et emploi

Le taux de progression de la production industrielle, qui était très rapide en 1968 (15 % du début à la fin de l'année), semblait s'atténuer depuis le début de l'année 1969. Mais le résultat de novembre fait à nouveau ressortir une forte progression, d'autant plus étonnante que les capacités de production étaient utilisées au-delà du taux considéré comme optimum soit environ 92 % dès le troisième trimestre : le taux effectif atteignait alors 94 % pour l'ensemble de l'industrie ; il avoisinait 100 % dans la production de matièresde base et de produits intermédiaires ; il n'était, par contre, que de 84,6 % dans les industries alimentaires.

Le chômage semble avoir atteint depuis l'été un niveau qui correspond à son minimum ; le nombre des chômeurs (corrigé des variations saisonnières) a été de 137.000 en novembre tandis que l'on comptait 836.000 offres d'emploi, soit 1 chômeur pour 6 offres d'emploi. C'est par un recours accru aux travailleurs d'origine étrangère que l'économie allemande a pu trouver la main-d'oeuvre dont elle avait besoin. On comptait en décembre 1,6 million de travailleurs étrangers en R.F.A. ; un an plus tôt ils étaient environ 1,1 million, et 800.000 en 1967. Les tensions sur le marché de l'emploi freinent de plus en plus le développement de l'expansion allemande et le nombre des entreprises qui se déclarent dans l'impossibilité d'accroître leur production en raison de la pénurie de main-d'oeuvre va croissant au fil des enquêtes.

Les salaires

Très modérés dans leurs revendications jusqu'à l'été, les syndicats ont depuis lors très fortement durci leurs positions. Au mois de septembre les grèves déclenchées dans les mines de charbon et la sidérurgie ont permis aux travailleurs de ces secteurs d'obtenir une hausse des rémunérations

---

(1) TENDANCES DE LA CONJONCTURE, Supplément d'octobre 1969.

de 12 à 14 % et elles ont donné le signal d'un vaste mouvement de revendications pour la conclusion immédiate de nouvelles conventions collectives ou l'obtention d'avantages complémentaires et transitoires avant signature des nouvelles conventions. Ce fut le cas, par exemple, pour les salariés du service public qui ont obtenu une prime complémentaire de 100 marks par mois pour le dernier trimestre, en attendant que soit discuté le renouvellement de la convention ; les syndicats du secteur public demandent une hausse de 12 %.

Ce changement de rythme dans l'évolution salariale est illustré par la comparaison des pourcentages d'augmentation des taux de salaires horaires de novembre 1968 à novembre 1969 (8,5 % pour l'ensemble de l'économie et 9,7 % pour l'industrie) avec les pourcentages analogues calculés d'août 1968 à août 1969 (5,4 % et 4,6 %).

Evolution des prix

L'emballement conjoncturel en R.F.A., qui a influencé nettement l'évolution des prix à la production au cours des derniers mois, ne semble pas avoir encore affecté l'évolution du coût de la vie. L'indice des prix des produits industriels est passé en un an de 99,4 en novembre 1968 à 103,9 en novembre 1969, soit une hausse de 4,5 %. Lente jusqu'au printemps, l'augmentation des prix à la production s'est très vivement accélérée depuis lors.

En ce qui concerne le coût de la vie, le taux annuel de la progression est de près de 3 % depuis le début de l'année. Dans les mois à venir, on s'attend à une hausse rapide des prix de détail des produits manufacturés provoquée par la hausse des prix de gros et le fort accroissement des charges salariales qui pèsera sur le commerce, et cela d'autant plus que la demande de consommation des ménages devrait devenir de plus en plus vigoureuse en liaison avec la rapide augmentation des salaires. En revanche la baisse des prix des produits agricoles, résultant de la réévaluation du D.M., même si elle n'est pas totalement répercutée dans les prix des produits alimentaires, devrait normalement favoriser au moins une stabilisation des prix de cette catégorie de produits, qui tient une place importante (près de 40 %) dans l'indice du coût de la vie. On attend aussi que le réajustement de parité du D.M., favorisant la concurrence étrangère sur le marché allemand, exerce un rôle modérateur sur les prix. Cette influence toutefois ne devrait pas se faire sentir immédiatement dans la mesure où l'inflation est assez généralisée à travers le monde et où les exportateurs étrangers vers la R.F.A., travaillant déjà à pleines capacités, préfèrent maintenir le prix en D.M. de leurs marchandises sur le marché allemand ou ne les baisser que de façon très limitée. C'est ce que l'on avait déjà constaté avec les mesures de taxation des exportations et de détaxation des importations de 4 % décidées en novembre 1968 : entre novembre 1968 et septembre 1969 les prix des importations ont augmenté en effet de 4,7 %, annulant ainsi l'effet prix de la détaxation de 4 % des achats allemands à l'étranger, tandis que les exportateurs allemands répercutaient la taxation de 4 % et la hausse des prix intérieurs (+ 2,8 %) dans les prix de leurs ventes à l'étranger (+ 7,2 % entre octobre 1968 et septembre 1969), sans que l'expansion de celles-ci ait, semble-t-il, à en souffrir.

Le commerce extérieur et la balance des paiements

Au cours de l'année 1969 les échanges extérieurs ont continué à se développer rapidement à un taux annuel de l'ordre de 30 %. Le surplus commercial de 1969 (15,5 milliards de D.M.) est légèrement inférieur à celui de 1968 (18,5 milliards de D.M.).

Aucune modification significative dans l'évolution du commerce extérieur n'est apparue depuis septembre (la décision de laisser flotter le mark est intervenue le 25 septembre, celle de suspendre les mesures fiscales de novembre 1968 le 8 octobre, celle de réévaluer le 27 octobre). On a constaté toutefois une nette baisse des prix à l'importation (- 3,5 % entre fin septembre et fin novembre) *(1)* tandis que les prix à l'exportation restaient stables.

L'évolution récente de la balance des paiements a été fortement marquée par l'inversion du flux des capitaux à court terme.

Si on enregistre pour les onze premiers mois de l'année, un déficit important de la balance de base (- 11,42 milliards D.M.) alors qu'en 1968 elle avait été pratiquement équilibrée, cette différence résulte d'une diminution de l'excédent courant d'une année sur l'autre et surtout d'une très forte augmentation des sorties de capitaux à long terme. Jusqu'à fin septembre l'afflux de fonds spéculatifs sous forme d'entrées de capitaux à court terme et d'opérations sur les "termes de paiement" (4,8 milliards pour ces deux formes d'entrées de capitaux à court terme au cours du seul mois de septembre), avait cependant favorisé une forte augmentation des réserves.

Depuis la décision de placer le D.M. en régime de change fluctuant le mouvement de reflux des capitaux à court terme a, par contre, été très important. De fin septembre à fin décembre 1969 la Banque Fédérale a cédé des dollars en contre valeur de 20 milliards de D.M.

La politique monétaire

L'orientation de la politique de crédit reste restrictive malgré quelques assouplissements apportés à la suite de ce reflux massif de capitaux qui n'a pas manqué d'affecter rapidement la liquidité du système bancaire. Pour éviter de mettre en trop grande difficulté les banques pour les échéances de fin d'année, la Banque Fédérale a desserré quelque peu sa politique de crédit *(2)* et l'accroissement des liquidités a été de 4 milliards, dont

(1) Les prix des produits importés sur le marché intérieur sont donc pour l'instant peu modifiés. En effet, cette baisse de 3,5 % des prix à l'importation (hors taxes) ne compense pas entièrement l'effet de la suppression de la détaxation de 4 % des importations.

(2) – suppression du taux de couverture de 100 % sur les accroissements des dépôts des non-résidents.
– égalisation des taux de réserves obligatoires sur les dépôts de résidents et de non-résidents.
– abaissement de 10 % de l'ensemble des taux de réserves obligatoires.
– enfin, pour décembre seulement, abaissement supplémentaire de 10 % des taux de réserves obligatoires.

2 milliards de façon transitoire pour décembre uniquement. Le caractère modéré de ces mesures montre bien que la Bundesbank entend maintenir sa politique de rigueur monétaire. D'ailleurs le taux des avances sur titres a été porté en décembre de 7,5 à 9 %, taux qui n'avait jamais été atteint depuis la seconde guerre mondiale. Cette mesure doit également mettre fin à une pratique des banques qui utilisaient les facilités de réescompte à taux modéré pour financer des placements sur les euro-marchés rapportant 11 à 13 % et favoriser un retour des capitaux placés à l'étranger.

Les perspectives à court terme et la politique économique du nouveau gouvernement

On s'attend à une poursuite assez vive de l'expansion au premier semestre en raison de l'importance des commandes en carnet dans les secteurs où il est probable que la croissance de la demande s'infléchira (biens d'équipement, biens intermédiaires) et de l'accélération prévue de la demande de consommation.

La production de biens d'équipement devrait rester active jusqu'à l'été puisque actuellement les commandes passées aux industries produisant ce type de biens représentent l'équivalent de plus de cinq mois de production. Notons cependant que le volume des commandes en carnet se trouve quelque peu gonflé en raison d'un réflexe de précaution des firmes, qui craignent des difficultés croissantes de livraison et accélèrent la passation des commandes.

La demande de consommation des ménages devrait devenir de plus en plus vigoureuse, alimentée par de fortes augmentations de salaires. Jusqu'à présent il n'y a pas eu véritablement de boom de la consommation. Celui-ci est attendu pour l'hiver et le printemps et devrait entraîner parallèlement des hausses notables de prix. De telles hausses atteignant de 4 à 7 % ont déjà été annoncées pour l'automobile, les pneus, certains appareils électroménagers, les tarifs des transports publics, les produits laitiers, le café, le cacao, le pain, les produits ménagers, les appareils de photo, les instruments de musique, etc...

La réévaluation du D.M. n'aurait dans les prochains mois qu'un effet limité sur le commerce extérieur allemand. Compte tenu du climat inflationniste généralisé dans le monde, les exportateurs allemands se trouveraient en position favorable pour répercuter l'essentiel du relèvement supplémentaire de parité du D.M. qu'entraîne la réévaluation de 8,5 % par rapport à la taxe de 4 %, maintenant supprimée, mais déjà incorporée dans les prix de ventes à l'étranger *(1)*. En ce qui concerne les importations, la vigueur de la demande intérieure chez les principaux partenaires commerciaux de la R.F.A et les perspectives de hausse de prix en R.F.A. ne devraient pas, dans un premier temps et jusqu'à ce qu'une certaine détente soit perceptible dans la conjoncture mondiale, inciter les exportateurs étrangers à abaisser de façon très sensible leurs prix sur le marché allemand. De ce

---

(1) Si on note cependant un certain ralentissement des commandes en provenance de l'étranger en octobre et novembre, il reste difficile à interpréter dans la mesure où les carnets de commandes ont pu être exagérément gonflés par des commandes anticipées pendant la période ayant précédé la réévaluation.

fait, on peut s'attendre au maintien en 1970 d'un excédent commercial encore considérable pour la R.F.A. ; les prévisions avancées se situent autour de 12 milliards de D.M.

Quant aux dépenses publiques, qui avaient progressé de 1968 à 1969 de 11,1 % le projet de budget pour 1970 prévoit une progression des dépenses effectives de 8,8 % (2,7 milliards de D.M. de crédits inscrits au budget restant bloqués jusqu'au relâchement des tensions actuelles).

Le programme de stabilisation annoncé le 22 janvier prévoit en outre :

- la constitution d'un fonds conjoncturel de 2,5 milliards de D.M. par l'Etat Fédéral et les Etats locaux auprès de la Banque Fédérale.

- l'ajournement des dégrèvements fiscaux sur les revenus qui avaient été promis au cours de la campagne électorale, avec effet immédiat.

- une surveillance accrue des prix et la limitation des augmentations des tarifs publics.

- certaines mesures d'encouragement à l'épargne.

B - ETATS-UNIS

La conjoncture américaine reste hésitante ; si les tendances au ralentissement sont claires, les tensions inflationnistes restent fortes, et il demeure difficile d'apprécier l'évolution de la situation au cours des prochains mois dans la mesure où l'incertitude sur le comportement des agents économiques subsiste.

Tendances récentes

Les derniers résultats ont montré une poursuite de l'affaiblissement du rythme de croissance : le produit national brut qui avait augmenté au troisième trimestre, en termes annuels, de 2 % en volume (de même qu'au deuxième trimestre) n'aurait plus progressé, d'après des résultats provisoires, au quatrième trimestre, la formation des stocks s'étant nettement ralentie.

L'analyse des comptes nationaux du troisième trimestre permet de faire apparaître l'évolution, en volume, des composantes de la demande : les dépenses de consommation n'ont plus guère progressé (on constate en particulier un net tassement des dépenses de consommation de biens durables) bien que la croissance des revenus réels disponibles (c'est-à-dire après impôts) se soit accélérée. Le taux d'épargne qui s'était dégradé fortement depuis la mise en place du plan de restriction est passé de 5,3 % au second trimestre à 6,7 % au troisième trimestre, et s'établirait à 6,4 au quatrième trimestre. D'après des indicateurs partiels, la tendance au plafonnement des dépenses de consommation se serait poursuivie au quatrième trimestre et la croissance des revenus nominaux ralentie : de septembre à

novembre l'augmentation moyenne des revenus individuels n'était plus que de 0,26 milliard par mois contre une progression moyenne mensuelle de 0,42 milliard pour la période de janvier à août.

Les investissements des entreprises ont continué à se développer au troisième trimestre à un rythme à peine ralenti, l'augmentation est due à la progression des dépenses de construction industrielles et commerciales, les dépenses de matériel n'ayant plus guère progressé. La baisse des dépenses de construction résidentielle s'est encore accélérée au troisième trimestre, en raison de la cherté du crédit et de sa rareté. Les dépenses publiques qui avaient plafonné en volume depuis le début de l'année ont faiblement baissé au troisième trimestre, les dépenses des Etats et collectivités locales qui étaient restées ascendantes en début d'année n'ayant plus progressé, tandis que les dépenses fédérales ont continué à baisser. (En valeur par contre on enregistre une accélération due à la hausse des salaires dans l'administration).

Les signes de ralentissement sont maintenant également nets dans l'évolution de l'offre : la production industrielle dont la croissance s'était poursuivie jusqu'en juillet à un rythme annuel voisin de 6 % a marqué depuis l'été un recul progressif passant de 174,6 en juillet à 170,9 en décembre (indice provisoire), cette baisse s'explique néanmoins en partie par certaines pertes de production, de nombreuses grèves ayant perturbé l'économie récemment (Général Electric, American Motors etc..). Le mouvement de ralentissement s'est manifesté au niveau de la plupart des secteurs de production, particulièrement dans les industries produisant des biens de consommation.

Si la croissance réelle de l'économie a ralenti, on ne peut en dire autant des pressions inflationnistes qui s'exercent sur les prix. En effet, la hausse rapide des prix se poursuit à un rythme voisin de 6 % pour les prix à la consommation et d'environ 4 % pour les prix de gros. Les fortes augmentations de salaires ainsi que la hausse des prix des matières premières, alors que les gains de productivité étaient faibles, ont poussé les entreprises à augmenter leurs prix.

Cette évolution de la conjoncture a entraîné une certaine détente dans le domaine de l'emploi et du commerce extérieur. En effet, la détente sur le marché du travail semble se confirmer. L'emploi n'a plus progressé que faiblement depuis l'été et la durée du travail s'est légèrement réduite. Les amples variations du taux de chômage sont plus difficiles à interpréter : la forte remontée en septembre-octobre confirmait la détente, le niveau faible de novembre et décembre ne semble pas indiquer à lui seul un changement de la situation. On a d'ailleurs constaté au niveau des offres d'emploi (hormis agriculture) non satisfaites une chute de près de 10 % entre le deuxième et le troisième trimestre. Les échanges commerciaux restent également difficiles à interpréter en raison des fortes perturbations dues aux mouvements de grèves du début de l'année. Si on élimine ces facteurs il semble que les importations ne croissent plus que lentement tandis que les exportations seraient à nouveau nettement orientées à la hausse. Le ralentissement de l'activité n'a pas pour l'instant amené un stockage excessif, le ralentissement des ventes ayant été accompagné d'une réduction du rythme de la formation de stocks.

Le ralentissement de la conjoncture a également entraîné une détérioration de la situation des entreprises : pour la première fois depuis le début de 1967, les bénéfices avant impôt des sociétés, dont la croissance s'était déjà nettement ralentie depuis le début de l'année, ont baissé au troisième trimestre (- 0,75 milliard par rapport au trimestre précédent). La politique monétaire restrictive semble également être de plus en plus efficace : la masse monétaire a nettement ralenti sa croissance, ainsi que les crédits à l'économie, et la marge de manoeuvre des banques devient de plus en plus restreinte. Le relèvement, décidé le 22 janvier, des taux d'intérêt servis pour les dépôts à terme (ils sont passés de 6,25 à 7,5 % pour les dépôts à un an et plus) pourrait quelque peu améliorer la liquidité bancaire, mais cette mesure semble surtout devoir amener un moindre recours aux autres circuits monétaires (euro-dollars, papier commercial traité sans l'intervention des banques).

Perspectives

Pour le premier semestre 1970 l'hypothèse la plus vraisemblable semble être une croissance faible du P.N.B. En effet, d'une part la réduction du rythme de la formation des stocks qui explique le plafonnement du P.N.B. au dernier trimestre 1969 devrait être moins importante au premier semestre, et d'autre part l'évolution des autres composantes de la demande resterait voisine de celle constatée depuis l'été et permet donc de prévoir une certaine expansion :

Les dépenses de biens d'équipement resteraient soutenues. Toutes les enquêtes confirment l'optimisme des chefs d'entreprise : les dépenses seraient de 9 à 11 % plus élevées au cours du premier semestre 1970 qu'en 1969 et la progression des dépenses serait à peine ralentie.

Quant aux dépenses publiques de biens et services l'orientation restrictive se poursuivrait au premier semestre.

La consommation privée resterait peu vigoureuse dans l'immédiat. Sans doute la pression fiscale sera-t-elle moins forte (réduction de la surtaxe de 10 à 5 %), et les prestations de Sécurité Sociale en progression, mais la faible croissance de l'emploi et le ralentissement probable de la hausse des salaires (dans la mesure où les difficultés de trésorerie des entreprises s'accentueraient à la suite du tassement général de l'activité et du maintien de la politique de crédit restrictive) seront probablement une cause de ralentissement de la croissance des revenus. Il reste cependant difficile de prévoir l'évolution de l'épargne. Si, compte tenu du niveau de l'épargne, un accroissement de la propension à consommer est possible, elle reste peu probable dans la mesure où les anticipations des consommateurs exprimées dans les enquêtes sont devenues nettement défavorables. Par ailleurs, au cours des dernières phases de ralentissement de l'activité, la reconstitution de l'épargne s'était étalée sur plusieurs trimestres.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, la progression des importations serait faible, tandis que les exportations progresseront sans doute à un rythme soutenu.

ANNEXE VIII

L'EVOLUTION DES ECHANGES EXTERIEURS DEPUIS LA DEVALUATION

Les échanges avec la zone franc étant particulièrement irréguliers, on analysera séparément les échanges avec les pays hors de la zone franc et les pays de la zone franc. On étudiera ensuite l'évolution des exportations et des importations par catégorie de produits et par pays.

A - LES ECHANGES AVEC LES PAYS HORS DE LA ZONE FRANC

Alors qu'il était difficile d'analyser l'évolution de nos échanges au courant de l'automne en raison du flottement que semblait avoir entraîné la dévaluation (comme cela avait été le cas en 1958), les résultats de fin d'année permettent à nouveau de dégager les tendances récentes.

1 - Les importations

A la suite de la dévaluation du franc le développement des importations était resté rapide en valeur jusqu'en octobre, la moyenne mensuelle d'août à octobre dépassant celle des trois mois précédents de 6,8 %. Mais en fin d'année on a enregistré un net repli. En volume la tendance au plafonnement constatée depuis le début de l'été a fait place dès la dévaluation à une baisse (de l'ordre de 12 % en taux annuel). En effet, d'après les indices de valeurs moyennes *(1)*, la hausse des prix en francs courants de biens importés a été rapide et importante :

INDICES DES VALEURS MOYENNES A L'IMPORTATION

base 100 en 1966

Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
98,3	99,7	99,5	110,5	108,6	112,3	114,5

La réduction tout à fait remarquable du volume des importations pouvait être considéré en partie comme accidentelle dans la mesure où elle était due aux perturbations entraînées par la dévaluation, mais la poursuite de la tendance à la baisse en fin d'année indique qu'elle est également liée au ralentissement de la demande intérieure et à l'arrêt probable d'achats spéculatifs.

---

(1) Les indices de volume ne sont pas établis à l'aide de véritables indices de prix, mais à partir des indices de valeurs moyennes. Ils donnent cependant une bonne indication si on considère leur évolution sur plusieurs mois.

2 - Les exportations

Si on considère l'ensemble de la période ayant suivi la dévaluation les exportations se sont nettement accélérées en valeur. Mais au cours des trois premiers mois de cette période la plus grande partie de la hausse était due aux augmentations de prix à l'exportation. La moyenne de août à octobre dépasse celle des trois mois précédents de 7,7 % en valeur et seulement de 2,3 % en volume.

INDICES DES VALEURS MOYENNES A L'EXPORTATION

base 100 en 1966

Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
104,5	103,4	101,2	100,5	109,1	111,9	110,5

Ce ralentissement de la croissance du volume des exportations est certainement en partie accidentel. Après la dévaluation de décembre 1958 on avait enregistré un fort retrait des exportations en volume (diminution de 4,3 % entre le dernier trimestre 1958 et le premier trimestre 1959).

On ne dispose pas encore d'indices de volume pour décembre. Dans la mesure où il est probable que le niveau des prix à l'exportation s'est stabilisé, la poursuite du développement des exportations en valeur indique une nette reprise de nos ventes à l'étranger en volume en fin d'année.

3 - Taux de couverture des échanges hors zone franc

C.V.S. en %

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
87,6	87,5	85,1	83,1	79,7	82,8	78,0	78,0	80,3	84,0	92,0	92,8

Comme on le voit sur le tableau ci-dessus, le taux de couverture (corrigé des variations saisonnières) avait atteint un niveau particulièrement bas en été : le découvert entraîné par les échanges commerciaux s'établissait à plus de un milliard de francs par mois (en termes de passage en douane). Après la dévaluation l'amélioration de la balance commerciale a été très rapide, le développement des exportations en valeur ayant été nettement plus important que celui des importations, malgré l'ampleur des hausses à l'importation. A la fin de l'année dernière le taux de couverture se situait ainsi très près de l'équilibre (93 % environ, étant donné le mode de comptabilisation adopté par les services douaniers).

B - LES ECHANGES AVEC LA ZONE FRANC

Les échanges avec la zone franc, après s'être fortement développés au deuxième semestre de 1968 et durant les cinq premiers mois de 1969 s'étaient ensuite progressivement réduits jusqu'en août. Au cours des derniers mois, les exportations continuent néanmoins de se situer à un niveau nettement plus élevé que les années précédentes. Les importations par contre se sont à nouveau développées, mais ce développement est dû essentiellement à la hausse des prix.

INDICES DES VALEURS MOYENNES - ZONE FRANC

base 100 en 1966

	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.
Exportation	104,4	107,9	106,4	104,4	105,6	103,9	105,4
Importation	100,4	99,2	99,9	101,1	104,7	109,1	110,4

L'importance de la hausse des prix à l'importation s'explique par le fait que les pays d'Afrique du Nord n'ont pas dévalué (les échanges avec ces pays constituent la moitié environ de nos échanges avec la zone franc).

C - LES ECHANGES PAR CATEGORIE DE PRODUITS

1 - Les importations

Pour les importations, le ralentissement en volume a eu lieu pour tous les groupes de produits, mais les causes de ce brusque changement peuvent être différentes : si on peut penser que la baisse des importations de biens de consommation correspond au ralentissement de la demande et celle des produits bruts et demi-produits à l'arrêt d'achats spéculatifs, celle, faible au demeurant, des biens d'équipement ne pourrait être que passagère dans la mesure où elle est due aux allongements des délais de livraison des fournisseurs étrangers et où la demande intérieure reste particulièrement forte dans ce secteur. Pour les importations de produits agricoles, dont la progression était particulièrement vive depuis le début de l'année, on a également enregistré un retrait dont il reste difficile d'interpréter la signification exacte. On s'attendait, en effet, à une poursuite de la croissance, bien que ralentie, des importations agricoles en volume, l'offre restant insuffisante pour différents produits (bovins, porcs).

LES IMPORTATIONS PAR CATEGORIE DE PRODUITS
(hors zone franc C.V.S.)

Taux de variation mensuel moyen

	VALEUR		VOLUME	
	Au cours des six mois ayant précédé la dévaluation (1)	Au cours des quatre mois ayant suivi la dévaluation (2)	Au cours des six mois ayant précédé la dévaluation (1)	Au cours des quatre mois ayant suivi la dévaluation (2)
Alimentation	+ 5,6 %	- 0,4 %	+ 4,8 %	- 1,9 %
Produits bruts	+ 3,7 %	+ 1,8 %	+ 3,4 %	- 1,1 %
Demi-produits			+ 2,7 %	- 2,1 %
Biens d'équipement ...	+ 2,9 %	+ 3,2 %	+ 4,1 %	- 1,3 %
Biens de consommation.	+ 3,1 %	+ 0,5 %	+ 2,7 %	- 2,9 %

(1) Variation en % entre la période février-avril et la période mai-juillet ramenée à un rythme mensuel.

(2) Variation en % entre la période mai-juillet et la période août-novembre ramenée à un rythme mensuel.

2 - Les exportations

Pour les exportations, la relative faiblesse de la croissance d'ensemble en volume au cours des mois ayant suivi la dévaluation s'explique par les perturbations passagères, mais aussi par le recul des exportations agricoles dont la croissance était exceptionnelle depuis le début de l'année 1968. L'évolution par catégorie de produits en fin d'année est encourageante dans la mesure où elle fait apparaître que le courant d'exportations reste fortement croissant pour les biens d'équipement, s'accélère pour les produits bruts et qu'une croissance rapide des exportations de biens de consommation, dont le niveau était particulièrement bas en début d'année, se confirme depuis octobre, tandis que les exportations de produits agricoles semblent se stabiliser *(1)*.

(1) Les résultats provisoires de décembre confirment ces changements de tendance en fin d'année.

LES EXPORTATIONS PAR CATEGORIE DE PRODUITS
(hors zone franc C.V.S.)

Taux de variation mensuel moyen

	VALEUR		VOLUME	
	Au cours des six mois ayant précédé la dévaluation (1)	Au cours des quatre mois ayant suivi la dévaluation (2)	Au cours des six mois ayant précédé la dévaluation (1)	Au cours des quatre mois ayant suivi la dévaluation (2)
Alimentation	+ 3,1 %	- 2,7 %	+ 6,0 %	- 4,2 %
Produits bruts	+ 1,7 %	+ 2,9 %	- 0,1 %	+ 2,4 %
Demi-produits			+ 0,8 %	- 0,3 %
Biens d'équipement ...	+ 4,0 %	+ 4,3 %	+ 3,0 %	+ 4,7 %
Biens de consommation.	+ 0,7 %	+ 3,7 %	+ 1,9 %	+ 0,7 %

(1) Variation en % entre la période février-avril et la période mai-juillet ramenée à un rythme mensuel.

(2) Variation en % entre la période mai-juillet et la période août-novembre ramenée à un rythme mensuel.

D - ANALYSE PAR PAYS

Les données par pays ne sont encore disponibles que jusqu'en novembre. Par ailleurs on ne dispose pas d'indices de valeurs moyennes par pays. On comparera donc l'évolution des derniers mois aux tendances antérieures à la dévaluation par pays et en valeur.

1 - Les importations

Au cours des trois mois ayant suivi la dévaluation, les tendances antérieures ont été peu modifiées pour l'évolution en valeur par pays d'origine : les importations en provenance de la C.E.E. se sont développées depuis le début de l'année au même rythme environ que l'ensemble des importations (avec néanmoins une progression particulièrement rapide des importations allemandes), celles en provenance de l'A.E.L.E. ont crû plus rapidement (en particulier en provenance de la Grande-Bretagne), tandis que celles en provenance des Etats-Unis n'ont progressé que modérément.

Le mouvement d'ensemble ne semble donc pas dû à un pays particulier. Ceci n'est pas étonnant dans la mesure où les différents facteurs analysés ci-dessus semblent avoir joué de façon systématique (hausses de prix, facteurs accidentels dus à la dévaluation, inflexion générale de nos échanges en volume pour les différentes catégories de produits).

En fin d'année, par contre, si le repli des importations en valeur a été enregistré pour la plupart des pays d'origine, il a été particulièrement net pour l'Italie. Il est difficile d'estimer le caractère accidentel de ce retrait dans la mesure où on ne dispose pas encore de données sur les échanges extérieurs italiens en fin d'année, mais il est probable que l'ensemble des exportations italiennes a été freiné par les grèves récentes dans ce pays. Il semble donc que le mouvement de baisse des importations françaises, ait été amplifié en fin d'année par ce facteur passager qui expliquerait le quart environ de la baisse constatée en novembre-décembre par rapport à la moyenne des trois mois précédents (- 5,7 %).

2 - Les exportations

Le mouvement hésitant de l'été a été également enregistré pour tous les pays (sauf pour l'Italie).

Ce sont les exportations vers la C.E.E. qui ont continué de se développer le plus rapidement, le taux annuel est de l'ordre de 30 % depuis le début de l'année, avec une progression particulièrement vive vers l'Italie (le rythme annuel ayant dépassé 50 %). Pour les autres pays, hors C.E.E., ce sont les exportations vers l'Espagne dont la croissance a été la plus vive depuis un an (le taux de croissance est de l'ordre de 30 %) ainsi que celles vers l'Europe de l'Est. Celles vers l'A.E.L.E. dont l'évolution est fort irrégulière depuis deux ans et qui s'inscrivaient en baisse au deuxième trimestre sont également en reprise depuis cette date, tandis que nos ventes aux Etats-Unis ont plafonné depuis le printemps.

INFORMATIONS RAPIDES

Pour répondre au souci de nombreux utilisateurs d'être informés au plus tôt, l'I.N.S.E.E. a créé un service : **Informations Rapides.**

Les abonnés à ce service reçoivent, au fur et à mesure de leur élaboration :

- Les notes rapides présentant les derniers indices connus et les premiers résultats des enquêtes de conjoncture. Elles permettent notamment la mise à jour permanente, en cours de mois, de « Tendances de la conjoncture » et de ses graphiques.

- Les cahiers de résultats détaillés des enquêtes de conjoncture effectuées par l'I.N.S.E.E. : industrie, bâtiment, commerce, investissements, intentions d'achat...

Prix de l'abonnement annuel, France : 300 F - Etranger : 360 F - En vente à l'I.N.S.E.E. - 29, quai Branly, Paris-7e - C.C.P. 9063-62 Paris.